

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL

PROVINCE KIRUNDO

COMMUNE NTEGA

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
(PRADECS)

**PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
(PCDC) DE LA COMMUNE NTEGA**

2008-2012

Version finale

Dans une harmonie totale et une population paisible, la commune Ntega a une production suffisante et toute sa population accède aux besoins de base.

Ata wandya wangura kandi abenegihugu batekaniwe, komine Ntega yoba ifise umwimbu ukwiye kandi abenegihugu bashobora kuronka ivyankenerwa nyamukuru.

TABLE DE MATIERE

Introduction	1
Le cadre de travail	1
Objectifs de l'élaboration du PCDC	2
Cadre du Plan Communal de Développement (PCDC)	2
I. Démarche méthodologique	2
I.1. L'approche	3
I.2. Le processus	3
I.2.1. La phase préparatoire	3
I.2.2. Le diagnostic participatif de la commune	4
I.2.3. La collecte des données secondaires	5
I.2.4. La collecte des données primaires	5
I.2.5. Atelier de synthèse communale	6
I.2.6. Atelier de réflexions thématiques	7
II. Présentation de la commune	8
II.1. Situation géographique et traits physiques	8
II.2. Structures administratives	8
II.3. Profil du personnel de la commune et organigramme	8
II.4. Situation sociodémographique	9
II.4.1. Les données démographiques	9
II.4.2. Les groupes particuliers	10
III. Diagnostic de la commune	11
III.1. Etat des lieux	11
III.1.1. L'habitat	11
III.1.1.1. L'habitat moderne	11
III.1.1.2. L'habitat semi moderne	12
III.1.1.3. L'habitat traditionnel	12
III.1.2. Les secteurs sociaux	12

III.1.2.1. Education et formation	12
III.1.2.1.1. L'enseignement primaire	14
III.1.2.1.2. L'enseignement secondaire	14
III.1.2.1.3. L'enseignement informel	15
III.1.2.1.4. Analyse de la problématique de l'éducation dans la commune	16
III.1.2.2. La Santé	18
III.1.2.3. Eau et assainissement	21
III.1.2.4. Justice, cohésion sociales et structures communautaires	23
III.1.2.4.1. La justice	23
III.1.2.4.2. Cohésion sociales et structures communautaires	24
III.1.2.5. Les groupes socioculturels	24
III.1.3. Secteurs économiques	25
III.1.3.1. Agriculture	25
III.1.3.2. L'élevage	28
III.1.3.3. Artisanat et activités génératrices de revenu	29
III.1.3.4. Les activités minières	30
III.1.4. Les voies de communication	30
III.1.5. Le réseau des services	30
III.1.6. Le secteur énergétique	30
III.1.7. Analyse des intervenants dans la commune.....	31
III.1.7.1. Les associations et groupements œuvrant dans la commune	31
III.1.7.2. Les intervenants externes à la commune	31
III.1.8. Les finances communales	32
III.1.8.1. Les principales sources de recettes et postes de dépenses	32
IV. Analyse de la problématique du développement de la commune : des potentialités et des contraintes au développement	33
IV.1. Rappel des atouts et potentialités de la commune	33
V. Orientation stratégiques et vision de la commune	35

V.1. Rappel des orientations stratégiques de développement d'un pays	35
V.2.Vision de la commune	37
V.3. Formulation des orientations stratégiques de développement de la commune	37
V.4.Formulation des résultats et actions à mener suivant les projets Identifiés.....	39
VI. Planification financière et durée des projets	43
VII. Mécanisme de mise en œuvre, de suivi- évaluation et d'actualisation du PCDC....	70
VII.1. La mise en œuvre du PCDC	70
VII.1.1. Phase organisationnelle	70
VII.1.2. Phase opérationnelle	72
VII.2. Evaluation financière de la stratégie de mise en œuvre et du suivi- évaluation du plan.....	73
VII.3. Suivi- évaluation du plan	73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la Population par tranche d'âge	9
Tableau 2 : Etat des infrastructures et commodités à tous les niveaux d'enseignement	13
Tableau 3 : Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires par zone.....	14
Tableau 4 : Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires	14
Tableau 5 : Nombre et capacités d'accueil des écoles Yaga Mukama	15
Tableau 6 : Nombre et capacités d'accueil des Ecoles des Métiers	16
Tableau 7 : Données épidémiologiques	18
Tableau 8 : Etat des infrastructures	19
Tableau 9 : Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé	19
Tableau 10 : Situation du personnel de santé en 2008 dans la commune de Ntega	20
Tableau 11 : Les sources aménagées de la commune Ntega	22
Tableau 12 : Production comparative des cultures dans la commune et production totale de la commune par rapport à la production de la province	26
Tableau 13 : Evolution des espèces de 2001 à 2005	28
Tableau 14 : Effectifs des opérateurs dans le commerce formel et informel	29
Tableau 15 : Intervenants externes à la Commune	31
Tableau 16 : Les principales sources de recettes et postes de dépenses	32
Tableau 17 : Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	36
Tableau 18 : Concordance des projets retenus avec le CSLP et les OMD.....	38
Tableau 19 : Formulation des résultats et actions à mener en fonctions des projets Identifiés	39
Tableau 20 : Analyse thématique des problèmes liés à l'éducation	43
Tableau 21 : Analyse thématique des problèmes liés à la santé	47
Tableau 22 : Analyse thématique des problèmes liés à l'habitat de la population	50
Tableau 23 : Analyse thématique des problèmes liés à l'eau potable et à l'assainissement du milieu	52

Tableau 24 : Analyse thématique des problèmes liés l'agri- élevage et à l'environnement	55
Tableau 25: Analyse thématique des problèmes liés au mauvais état des pistes Rurales	58
Tableau 26: Analyse thématique des problèmes liés à la gouvernance	61
Tableau 27 : Analyse thématique des problèmes liés au VIH/SIDA	64
Tableau 28: Analyse thématique des problèmes liés à l'économie	67
Tableau 29: Analyse thématique des problèmes liés aux sports et à la culture	68

SIGLES ET ABREVIATIONS

APRODEC	: Association pour la promotion du développement communautaire
CAM	: Carte d'Assurance Maladies
CCC	: Communication pour le Changement de Comportement
CCDC	: Comité Communal de Développement Communautaire
CDC	: Comité de Développement Communautaire
CDS	: Centre De Santé
CSLP	: Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté
Coco	: Collège Communal
DP	: Diagnostic Participatif
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPS	: Direction Provinciale de la Santé
EP	: Ecole Primaire
FAO	: Food and Agriculture Organization
HCR	: Haut Commissariat des Réfugiés
IEC	: Information, Education et Communication
I.S.S	: Interview Semi- Structurée
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
OEV	: Orphelin et autre Enfant Vulnérable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
PRASAB	: Programme de Réhabilitation du Secteur Agricole au Burundi
PTME	: Protection, Transmission Mère-Enfant
PVVS	: Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
RCE	: Régie Communal de l'Eau
RCN	: Conseil Norvégien pour les Réfugiés

- REGIDESO : Régie de production et de distribution d'eau et d'électricité
- SOGESTAL : Société de Gestion des Stations de Lavage
- SIDA : Syndrome d'Immuno- Déficience Acquis
- UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'enfance et l'Education
- UPP : Unité de Planification de la Population

0. INTRODUCTION

A la sortie de la crise socio-économique qui a duré plus de dix ans, le Burundi avec l'appui des bailleurs a élaboré un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et a mis en place une politique de décentralisation. Cette politique prône que la commune soit une porte d'entrée des interventions. La Loi Communale du 20 avril 2005 confirme la volonté ferme du Gouvernement de donner une place de choix aux collectivités locales dans le développement du pays. Une communauté qui est à la fois actrice et bénéficiaire. Elle se caractérise en outre par la mise en place des organes consultatifs, l'autonomie financière et l'établissement des prévisions financières pour les collectivités territoriales.

Les principaux instruments de planification adoptés par le Gouvernement du Burundi que sont le Programme du Gouvernement 2005-2010, le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la pauvreté (CSLP), l'Etude prospective Burundi 2025 ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) réservent également une place importante à la décentralisation. Le seul moyen de faire une planification participative qui permet une appropriation des interventions par les bénéficiaires ce qui permet d'assurer un développement global de la communauté.

Les élus locaux ont dans cette nouvelle politique une obligation de développer leurs communes respectives. C'est dans cette perspective que la loi communale prescrit que la commune élabore son plan de développement communautaire en harmonie avec les orientations nationales et internationales.

Chaque commune doit donc disposer d'un Plan Communal de Développement Communautaire qui lui servira d'outil d'orientation et d'actions de développement pris en main par les populations elles-mêmes. Cela permettra de recueillir l'engagement effectif de la population bénéficiaire dans l'accomplissement des actions envisagées.

0.1. Le cadre de travail

L'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire de la commune Ntega s'inscrit dans le processus de décentralisation reconnue à la commune par la loi communale du 20 Avril 2005 en son article 13, alinéa 7.

Dans cette noble action de planification communale, la commune Ntega a reçu l'appui du projet d'appui au développement économique et social (PRADECS) en collaboration avec APRODEC comme agence de facilitation. Comme le nom l'indique l'objectif de cette agence est d'accompagner les acteurs locaux dans un souci de leur transmettre toutes les techniques et les savoirs faire pour l'auto-prise en charge en matière de développement. L'agence apporte l'appui nécessaire en vue de leur permettre de planifier le développement à travers un processus participatif et d'élaborer le Plan Communal de Développement Communautaire (PCDC).

0.2. Objectif de l'élaboration du PCDC

L'objectif visé par l'élaboration du PCDC est d'aider à mettre en place une bonne gouvernance pour assurer un développement communautaire durable et équitable. Mais aussi le PCDC permet au Conseil Communal et de tout autre intervenant dans la commune de disposer d'un véritable outil d'orientation des actions de développement proposées à l'issue d'un diagnostic participatif. Le PCDC donne des stratégies et des actions concrètes de développement socio-économique capables de transformer dans la qualité de vie des populations de la commune. Le PCDC vise à gérer rationnellement les ressources selon les objectifs fixés par les communautés. Ces ressources pouvant être disponibles à la commune ou négociables le PCDC servant de base de négociation.

0.3. Cadre du Plan Communal de Développement Communautaire

La planification communale n'est pas isolée. Elle fait référence à d'autres outils de planification existants. Les politiques sectorielles des différents ministères sont tenues en considération mais aussi les documents de planification stratégique nationale (CSLP, OMD,...). C'est-à-dire que la volonté de la communauté doit être confrontée aux outils de planification pour vérifier leurs concordances. Etant donné que le PCDC est le fruit d'une planification participative, sa mise en œuvre et son suivi-évaluation doivent suivre le même chemin. Toutes les parties prenantes (la communauté, les services déconcentrés, les intervenants et les organisations de la société civiles) doivent être associées dans toutes les étapes.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

L'approche ayant guidé l'élaboration du PCDC est l'approche participative. Le principe étant une formation action. Celui-ci a été effectué depuis le début jusqu'à la fin du processus. Cette approche a été suivie dans le souci de permettre à la commune de disposer d'une expertise locale capable de planifier dans l'avenir.

Le processus d'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire de la commune Ntega a été conduit par l'équipe communale de planification mise en place par le Conseil Communal avec l'accompagnement technique de l'agence de facilitation APRODEC. Comme énoncé plus haut, le Projet d'Appui au Développement Economique et Social a confié à l'ASBL APRODEC l'accompagnement de la commune Ntega dans l'élaboration du PCDC.

Le processus d'élaboration du PCDC de la commune Ntega a suivi les étapes du guide pratique de planification communale outil de référence pour tous les intervenants en matière de planification communale telle arrêtée par le Vice- Ministère chargé de la planification.

I.1. l'approche

L'approche méthodologique visait à :

- Avoir une vision commune du développement de la commune ;
- gérer rationnellement les ressources de la commune ;
- faciliter un développement global, équilibré et durable du territoire
- élaborer les plans d'actions annuels de la commune en tenant compte des besoins réels de la population ;
- accroître les capacités locales des collectivités en matière de réflexion collective et consensuelle
- doter la commune d'un cadre formel pour l'élaboration annuelle des actions de développement ;
- doter la commune d'un outil de négociation avec les partenaires au développement ;
- garantir une appropriation effective de la population des actions entreprises.

I.2. Le processus

La démarche méthodologique a suivi un processus en cinq phases, elles – mêmes subdivisées en 15 étapes. Ces cinq phases sont les suivantes :

- La phase préparatoire ;
- La phase de l'analyse diagnostique de la commune ;
- La phase de la formulation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs spécifiques ;
- La phase de la programmation ;
- La phase de la validation.

I.2.1. La phase préparatoire

La phase préparatoire a eu lieu à partir du mois d'août et s'est déroulée en trois étapes à savoir la prise de décision par les instances habilitées, la campagne d'information et la mise en place et formation de l'équipe d'animation.

a) La prise de décision par les instances habilitées :

L'élaboration du PCDC de la commune Ntega a été le fruit de la commune et de l'agence de facilitation. Les deux ont d'abord pris le temps d'échange et fixer les stratégies pour mener à bon port ce travail noble. Après ces échanges et prises de stratégies, le Conseil Communal s'est réuni notamment pour assurer une convergence de la compréhension par tous les membres de l'importance d'un plan Communal de Développement Communautaire et de s'engager pour la sensibilisation et l'information de la population pour la participation active au processus. Le Conseil Communal a dû même coup désigné l'équipe technique

communale chargée de l'élaboration du PCDC et du côté de l'équipe d'appui, cette étape a permis de :

- Partager les tâches dans la collecte des données secondaires ;
- élaborer des fiches de collecte de données ;
- identifier les personnes, les groupes de personnes, les services et institutions indiqués afin d'avoir des données fiables ;
- mettre en place un calendrier de travail pour tout le processus avec les différents partenaires impliqués dans le processus d'élaboration du PCDC.

b) La mise en place et la formation de l'équipe communale.

Après consultation avec les membres du Conseil Communal, l'Administrateur a mis en place une équipe constituée de 15 membres provenant des divers services de la Commune, de la société civile et appuyée par des membres du Conseil communal. Cette équipe d'animation a reçu une formation-action par l'agence de facilitation. La formation a insisté sur les techniques d'animation et la conduite du processus d'élaboration du PCDC. Avant d'aller sur les collines, l'équipe a eu une séance théorique avant d'aller poursuivre la formation sur terrain.

c) L'information et la sensibilisation

L'administration communale a tenue une réunion à l'intention des échelons inférieurs de l'administration (chefs de zone et chefs de collines ainsi que les personnes chargées de la sécurité) pour les informer sur le travail qui allait commencer ainsi que l'importance de la participation de tout le monde dans le processus d'élaboration du PCDC. Il était aussi une occasion de leur expliquer l'importance du PCDC dans la vie d'une commune. A leur tour l'administration à la base appuyée par l'équipe d'animation a sensibilisé la population de toutes les collines sur l'importance de leur participation active afin que leurs besoins soient pris en compte.

I.2.2. Le diagnostic participatif de la Commune

Après un temps de préparation de bureau et de terrain, la phase consacrée au diagnostic a démarré depuis le mois de septembre 2008 avec la collecte des données secondaires d'abord et la collecte des données primaires au cours des réunions en assemblée générales organisées au niveau des collines de recensement, des ateliers spécifiques organisés au niveau des zones et une synthèse communale a été organisée au niveau communal. Après l'atelier de synthèse organisé au niveau communal, des réflexions thématiques ont suivi et se sont clôturées au mois d'octobre 2008.

I.2.3. La collecte des données secondaires

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

La collecte des données secondaires consiste à rassembler toute la documentation existante sur la commune, à recueillir des informations auprès des personnes compétentes et des services œuvrant dans la commune ou dans la province pour avoir un état des lieux de la commune. Les données des secteurs plus importants dans la vie de la commune ont été collectées. Il s'agit principalement des aspects socio- démographiques et habitat, de l'agriculture et l'élevage, de la foresterie et de l'environnement , du développement rural comprenant l'hydraulique et l'électrification rurales, l'éducation formelle et non formelle, les services de santé, les voies de communication, etc. Les intervenants dans la commune ont aussi été identifiés ainsi que leurs approches et domaines d'activités.

Des fiches, élaborées pendant la phase de préparation, ont été utilisées par l'équipe de planification communale. Les données collectées ont pu permettre une bonne préparation des animations collinaires.

I.2.4. La collecte des données primaires

La collecte des données primaires consiste à organiser des animations sur toutes les collines que compte la commune Ntega. Toute la population de toutes ces composantes était conviée à ces animations collinaires. La présence de toutes les couches de la population avait pour objectif de pouvoir identifier tous les atouts et les potentialités pour servir de base des activités de développement de la colline. Les contraintes majeurs qui minent le développement étaient inventoriées et analysées. Des solutions pour avoir un futur meilleur étaient proposées. L'outil principalement dans cette phase est la méthode de recherche participative (MARP).

Les animations ont été conduites par l'équipe d'animation appuyée par l'agence de facilitation. Sur chaque colline, l'animation était précédée par une séance d'explication de tenir compte de l'intérêt général et non des intérêts personnels ou partisans. Que l'équipe d'animation ne vient pas donner des leçons mais qu'elle vient appuyer les échanges et apprendre de la population locale.

Cette analyse des problèmes qui minent leur développement présente un avantage dans la mesure où elle permettait à la population de prendre conscience des défis auxquels elle doit faire face, mais aussi l'activité permettait à l'équipe communale de planification de mieux comprendre les réalités de la colline.

Avant de clôturer la réunion, une occasion était donnée au rapporteur choisi parmi les participants à la réunion de faire une synthèse de l'animation. Il citait les différents points discutés et des conclusions arrêtées. Des compléments si il y en des oublis étaient donnés par l'assemblée. Une copie de ce rapport est conservée chez le chef de colline.

I.2.5. Les ateliers zonaux

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

Après le tour de toutes les collines, des animations spécifiques ont été organisées dans chaque zone pour compléter les données tirées des différentes collines. Cette analyse et compléments étaient effectués de manière participative de tous les délégués de la population choisis au niveau de chaque colline. Ces ateliers, organisés au niveau de chaque zone pendant deux jours, étaient animés par des membres de l'équipe communale désignés et formés pour accompagner le processus d'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire.

Les participants étaient des délégués représentant l'administration à la base, les services techniques déconcentrés œuvrant dans la zone et les leaders communautaires. Tous les groupes sociaux, à savoir les hommes, les femmes, les jeunes, les rapatriés, les déplacés, les démobilisés, les handicapés, les veuves, les groupes minoritaires comme les Batwa, etc., étaient tous conviés à cet atelier.

Les participants ont eu l'occasion d'approfondir l'analyse des atouts et potentialités, leur rôle dans le développement ainsi que leur entretien. Mais aussi les principaux problèmes qui minent le développement de la zone sans oublier leurs manifestations. Ils ont également :

- Ajouté d'autres problèmes oubliés sur les collines,
- analysé les relations de causes à effets par des arbres à problèmes,
- priorisé les problèmes prioritaires dans les différents domaines de la vie socio-économique,
- déterminé les actions à mener à partir des solutions envisagées pour résoudre ou atténuer les problèmes identifiés,
- proposé les contributions des différents intervenants regroupés en trois catégories à savoir les populations, les services de l'administration et les intervenants externes.

I.2.6. Atelier de synthèse communale

L'atelier de synthèse communale a été organisé pour la mise en commun des résultats obtenus dans des ateliers spécifiques des différentes zones qui composent la commune. Tout comme dans les zones, une synthèse des atouts et potentialités de la commune a été effectuée. La liste des principaux problèmes de la commune a été établie, leurs manifestations ainsi que les actions proposées pour changer la situation. Le résultat principal étant le Plan d'Action Communal (PAC). Cet atelier a duré 2 jours et a regroupé les participants provenant de toutes les zones de la commune, et composés de délégués des structures communautaires et de la société civile au niveau des zones et des représentants des services déconcentrés de la commune.

I.2.7. Ateliers des réflexions thématiques

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

L'atelier de réflexions et discussions thématiques et priorisations et de mis en commun a duré 3 jours à la commune. Cet atelier a été organisé de façon que toutes les parties prenantes aient pris part à cet atelier. Il s'agit notamment les services sectoriels intervenant dans la commune, aux structures déconcentrées de la province, aux membres du Conseil communal, aux structures communautaires et à la société civile. Leur apport a été énorme surtout dans l'analyse de la faisabilité des actions proposées au cours de l'atelier de synthèse communale. Tenant compte de la représentativité des secteurs, les participants ont échangé sur le regroupement des secteurs pour se répartir en groupes afin de travailler en commissions. Ainsi, l'essentiel du travail a été fait en commissions. Les commissions retenues sont les suivantes :

- ❖ La première commission qui va mener les réflexions sur les problèmes des secteurs : d'éducation, de santé, de l'eau et assainissement, et enfin de la lutte contre le VIH/Sida ;
- ❖ La deuxième commission chargée d'analyser les problèmes des secteurs de l'habitat, de la gouvernance, du sport et de la culture ;
- ❖ La troisième commission chargée d'analyser les problèmes des secteurs de l'agri-élevage, de l'environnement, des pistes rurales et de l'économie

Les travaux en commissions consistaient à :

- Vérifier la cohérence entre les propositions communales avec les orientations nationales et internationales (CSLP et OMD) ainsi que leur faisabilité technique ;
- proposer des projets concrets techniquement et financièrement réalisables en déterminant les activités à mener, leurs coûts, les contributions des différentes parties prenantes et le chronogramme des activités sur cinq ans ;
- Analyser l'impact économique, social et environnemental de ces activités sur la commune et ses habitants

Avant de commencer les activités en commissions, les membres devaient élire un président et un rapporteur, pour faciliter les échanges et synthétiser les idées d'analyses thématiques.

Après la présentation des résultats de chaque commission en plénière, et après avoir intégré les compléments des membres de la commission et les contributions de tous les participants, les résultats des réflexions thématiques en commune Ntega ont été repris dans les tableaux du chapitre VI.

II. PRESENTATION DE LA COMMUNE

II.1. Situation géographique

La commune Ntega est délimitée :

- au Nord par la commune Bugabira ;
- au Sud par la commune Vumbi ;
- à l'Est par la commune Kirundo ;
- à l'Ouest par la République du Rwanda.

II.2. Structures administratives

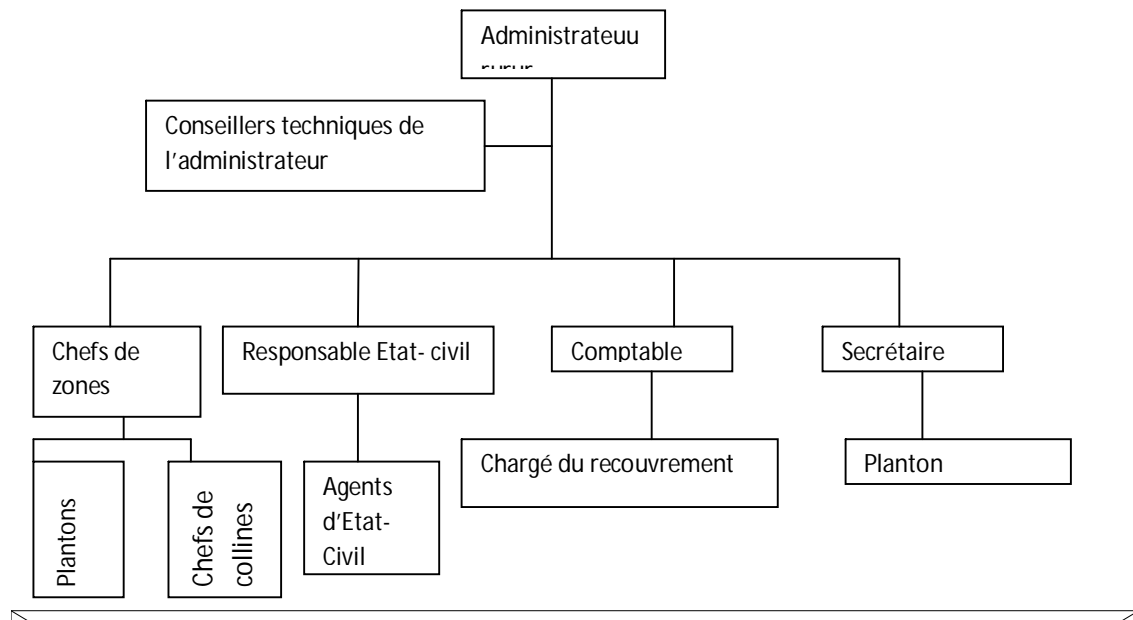
Cette commune se subdivise en 3 zones et 37 collines.

Les zones sont Mugendo, Ntega et Rushubije. Les 37 collines sont : Ntega, Mugendo, Rushubije, Gatwe, Nkorwe, Muyinza, Murarambwe, Kanabugiri, Nyakibingo, Rwimbogo, Monge, Gasave, Mihigo, Runyankezi, Gatanga, Rugese, Bugorora, Gisitwe, Kigaga, Nyemera, Mwendo, Gihome, Rukore, Kinyovu, Rutagara, Ntango, Kanyagu, Murungurira, Kigina, Gitwenzi, Susa, Sasa, Buringanire, Makombe, Carubambo, Mariza et Kamenya.

II.3. Profil du personnel de la commune et organigramme

La commune dispose d'un personnel de 14 unités dont l'administrateur avec un diplôme de D6. Les deux conseillers de l'administrateur sont tous des hommes. Il s'agit du Conseiller technique socio –administratif et le Conseiller Technique chargée du développement avec un diplôme de D6. Leurs collaborateurs, le secrétaire, le comptable sont des A2. Les 4 agents de l'état civil et les commis-dactylo ont des niveaux du cycle inférieur de l'école secondaire. Enfin il y a trois plantons qui n'ont que le niveau primaire. Sur ces 14 unités, 4 sont des femmes soit 21,4%.

L'organigramme de la commune se présente comme suit :



II.4. Situation sociodémographique

II.4.1. Les données démographiques

Les données disponibles sur la population de la commune Ntega ont été tirées de la monographie de la commune. Les données plus fiables seront disponibles après la publication des résultats du recensement de la population effectué au mois d'Août 2008. La population est estimée à 97.540 habitants avec une densité moyenne de 374 hab/Km² selon les estimations de l'Unité de Planification de la Population (UPP).

Tableau 1 : Répartition de la Population par tranche d'âge

Groupes d'âges	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0-4	10.645	10.942	21.588
5-9	7.604	7.891	15.495
10-14	5.654	5.731	11.385
15-19	4.253	4.365	8.618
20-24	3.451	4.150	7.600
			64.686
25-29	3.164	3.747	6.911
30-34	3.000	3.649	6.650
35-39	2.156	2.493	4.650
40-44	1.383	1.891	3.274
45-49	943	1.339	2.282
50-54	898	1.586	2.485
55-59	687	854	1.543
60-64	706	114	1.821
65-69	384	488	873
70-74	357	617	974
75-79	256	330	585

80+	378	435	814
Total	45.922	51.624	97.546

Source : Département de la population, MININTER

La population de la commune Ntega est très jeune. La pyramide des âges présente une base très large signifiant que le poids démographique des plus jeunes est très important. En effet, la tranche des moins de 25 ans représente près de 66 % de la population (64686 sur 97546).

II.4.2. Les groupes particuliers

La commune Ntega compte 186 démobilisés. 167 parmi eux ont bénéficié l'appui de la banque mondial mais malheureusement 90 % ont échoué. Leur principale activité était le commerce. D'autres se sont regroupés en trois associations mais ils n'ont pas pu avoir des gens de cœur charitable pour les appuyer.

La commune enregistre également un grand nombre d'orphelins. Un seul organisme, APECOS, œuvre dans le secteur de prise en charge des orphelins dans cette commune et assiste seulement 500 orphelins. Entendez par là qu'un grand nombre reste sans assistance. Signalons en passant que 25 à 30 orphelins sont des enfants chefs de ménage.

Les handicapés se nombreux (plus de 250 handicapés) et ont besoin d'assistance mais aucun organisme ou association n'intervient dans ce secteur. 20 d'entre eux ne peuvent pas se déplacer.

III. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

III.1. Etat des lieux

III.1.1. Habitat

Le Burundi a adopté, depuis 1989, une politique visant l'acquisition d'un habitat décent pour toute la population. Cette politique a été appuyée par plusieurs partenaires du Gouvernement. Les interventions ont porté sur l'octroi du crédit en nature ou en espèce en faveur de l'amélioration de l'habitat rural mais également sur des actions de promotion des matériaux de construction produits localement et plus particulièrement les matériaux de couverture.

Avant la crise de 1993, le taux de maison à toiture améliorée était d'environ 45 %. Le taux de croissance annuel dans le secteur de l'habitat était de 3,3 % et il fallait doubler pour atteindre l'objectif d'un habitat décent pour tous à l'horizon 2000 que le gouvernement s'était fixé.

Les effets de la crise sur l'habitat rural furent des plus dramatiques. En effet, plus de 32.000 maisons ont été détruites dans la seule province de Kirundo dont 1219 dans la commune de Ntega.

Les populations ont dû se regrouper dans des camps de déplacés, tandis que d'autres ont fui le pays et vivent dans des camps des réfugiés dans les pays voisins, surtout en Tanzanie.

Sur 1219 maisons détruites dans la commune Ntega, 1056 (soit 90 %) ont pu être reconstruites de façon provisoire avec des efforts particuliers.

Actuellement l'habitat dans la commune de Ntega ne répond pas aux normes requises pour un habitat décent celui qui comprend des maisons construites en matériaux durables, ayant un plan bien aéré et qui répond aux normes techniques prévues, couvertes de tôles ou des tuiles.

C'est également un habitat bénéficiant d'un équipement minimal intérieur et environnemental permettant aux occupants et aux voisins de vivre en bonne santé à l'abri des sources de dégradation de la vie, des intempéries, des milieux insalubres,

L'habitant de Ntega, très attaché à sa part du domaine terrien (Itongo) se matérialisant

Dans la commune de Ntega, on distingue deux types d'habitat, à savoir : l'habitat rural et l'habitat urbain.

III.1.1.1. L'habitat moderne

L'habitat urbain se limite au seul centre de Ntega. Les autres petits centres sont de dimension insignifiante. Dans ces agglomérations, la disparition des toitures en chaume en faveur de la tôle importée et de la tuile fabriquée localement est remarquable. De même les murs en pisé qui représentent plus de 30 % en milieu rural sont rares en ville. Le pavement en ciment est plus prépondérant que le pavement en terre battue.

III.1.1.2. L'habitat semi- moderne

L'habitat semi-moderne est un habitat intermédiaire entre le moderne et le traditionnel. Il prédomine par rapport aux autres types d'habitat rencontrés dans la Commune. Ce type d'habitat fait, de couverture en tuiles vient en tête des autres en ce sens qu'il représente près de la moitié des maisons de la commune. Ce sont des constructions en matériaux semi-durable (briques adobes ou cuites mais l'enduit de ciment n'est pas systématique, une toiture en tuiles et rarement en tôles, supportée par une charpente en bois).

III.1.1.3. L'habitat traditionnel

L'habitat rural est généralement dispersé sur les collines. L'on rencontre aussi un type d'habitat groupé au chef-lieu de la commune et dans une moindre mesure autour des petits centres de négoce. L'habitat rural dans la commune est en général précaire et rudimentaire compte tenu des matériaux utilisés :

- ✓ Les murs sont en briques cuites, briques adobe, ou en pisée avec forte dominance des deux derniers cas (85%) ;

- ✓ Les toits sont en tôles, en tuiles de fabrication artisanale, ou en chaume avec dominance du dernier cas (80%) ;
- ✓ Le pavement est en ciment ou en terre battue avec dominance du dernier cas (95%). En ce qui concerne l'habitat rural groupé, exception faite du chef lieu de province de Kirundo, des maisons sont essentiellement construites en pisé (52 %), en adobes (45%) tandis que seulement 2 % sont en briques cuites.

Les proportions changent sensiblement pour l'habitat dispersé. En effet, les chiffres montrent que 27 % des maisons sont en briques adobes, 73 % en pisé et seulement 0,1 % en briques cuites. Au niveau de la toiture des maisons, l'habitat groupé présente les caractéristiques suivantes : La couverture avec les tuiles est de 6 % suivi par les maisons couvertes par des chaumes (43%). La part des maisons couvertures par des tôles est 51 %.

L'habitat dispersé présente des proportions différentes : 4% des maisons sont couvertes de tuiles, 60% de chaumes et 35% de tôles. Le niveau d'approvisionnement en eau potable reste faible et limité dans les communes de Bwambarangwe, Kirundo et Ntega. Il en est de même pour l'électrification sauf la commune Ntega. Concernant des toilettes : pour les maisons groupées 22% possèdent des toilettes extérieures tandis que ce chiffre augmente jusqu'à 51% pour des maisons dispersées.

III.1.2. les secteurs sociaux

III.1.2.1. Education et formation

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique. L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune. Pour pallier à cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation et des CEM. Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

Tableau 2 : Etat des infrastructures et commodités à tous les niveaux d'enseignement

Infrastructu re	nombre	Nature matériaux de construction			Etats des locaux		Eau		Electricit é		Latrines		
		durable	Semi durable	Non durable	B	M	Oui	Non	Oui	Non	Oui		Non
											BE	ME	
Yaga	12	0	12	0	3	9	0	12	0	12	0	12	0
CFM	3	3	0	0	3	0	0	3	0	3	0	3	0
Centre d'Alphab.		6											
Préscolaire	6	5	0	0	6	0	0	6	0	6	6	0	0

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

Ecole primaire	15	1	9	1	9	6	1	14	0	15	3	12	0
Ecole secondaire	2	0	1	0	1	1	0	2	0	2	0	2	0
Ecole technique et professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	38	15	22	1	22	16	1	37	0	38	9	29	0

Source : Inspection provinciale de l'Enseignement, DPE Kirundo

Sur les 38 infrastructures scolaires, une seule est construite en matériaux non durables, 58 % sont en bon état, une seule est alimentée en eau, toutes les 38 n'ont pas d'électricité, 29/38 ont des latrines mal entretenues.

III.1.2.1.1. Enseignement primaire

Tableau 3 : Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires par Direction

Direction	Ecoles	Elèves			Enseignants			Nombre de classes
		F	G	T	H	F	T	
Gitwenzi	Gitwenzi	388	503	891	18	0	18	10
	Gasave	156	144	300	2	5	7	3
Gisitwe	Gisitwe	355	408	763	12	4	16	6
	Runyankezi	303	399	702	11	1	12	6
Kinyovu	Kinyovu	607	717	1324	16	5	21	6
Mugendo	Mugendo	675	805	1480	12	16	28	6
Mugina	Mugina	448	563	1011	14	2	16	12
	Kigari	149	260	409	10	0	10	6
Murungurira	Murungurira	368	413	781	12	4	16	8
	Kanyagu	289	291	580	7	4	11	6
Ntega	Ntega	725	756	1481	15	21	36	12

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

	Mwendo	18	28	46	1	-	1	2
Nyakibingo	Nyakibingo	272	316	588	4	7	11	6
Rushubije	Rushubije	469	641	1110	14	4	18	6
Sasa	Sasa	728	671	1399	17	7	24	10
	Carubambo	492	537	1029	8	6	14	6
Total	16	6442	7452	13894	173	85	258	111

Source : DPE/ Kirundo

La commune compte 10 directions et 16 écoles primaires. Ces écoles totalisent 13.894 écoliers. Les ratios élèves par salle montrent de disparités très significatives entre les écoles.

Les ratios élèves par enseignant sont aussi équilibrés et varient entre 74 et 41 élèves par enseignant. Notons que ces taux restent trop élevés par rapport aux normes de l'UNESCO qui préconise 30 élèves par enseignant comme par classe.

III.1.2.1.2. Enseignement secondaire

Tableau 4 : Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires

Nom de l'école	Elèves	Nombre de salles	Enseignants
Lycée communal Ntega	329	4	13
Coco Mugendo	388	4	13
Coco Nyakibingo	240	4	7
Total	957	12	33

Source : DPE/Kirundo

trois écoles secondaires sont implantées dans la commune Ntega. Il s'agit du Lycée communal Ntega, Collège communal Mugendo et le collège communal Nyakibingo. Elles totalisent 957 élèves. Le ratio élève par salle est de 80 tandis que le ratio élèves par enseignant est de 29. Notons qu'on relève une surpopulation des salles mais un ratio normal de 32 élèves par enseignant.

III.1.2.1.3. Enseignement informel

L'éducation non formelle englobe les formations dispensées en dehors du système d'enseignement formel classique. Elle couvre les centres d'instruction et d'alphabétisation encadrée par les églises, le secteur de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers ainsi que le secteur de l'alphabétisation des adultes encadré par le Centre National d'Alphabétisation.

a) Les écoles Yagamukama :

Ce sont des écoles d'enseignement catholique. Le Bureau National pour l'Enseignement Catholique (BNEC) renseigne que les écoles Yagamukama du Burundi comptent actuellement plus de 300.000 élèves. En ce qui concerne l'âge d'admission des élèves, il ne semble pas y avoir d'uniformité dans la limitation de l'âge, chaque diocèse restant autonome dans l'organisation de ses écoles.

Traditionnellement, la formation dispensée dans ces institutions avait un but à prédominance spirituelle si bien que même l'enseignement de la lecture n'avait d'autre objectif que de permettre au candidat chrétien de lire la Bible et le Catéchisme. Dans le contexte actuel, la formation dispensée dans les écoles Yagamukama vise au-delà de l'acquisition des

connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans la communauté.

Tableau 5 : Nombre et capacités d'accueil des écoles Yaga Mukama (A/S 2006-2007)

Etablissements Zones	Yagamukama						
	Nombre d'écoles		Nombre de salles	Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants
	Total	Cycle complet		F	G	T	
Total commune	12	12	34	534	1138	1672	38

Source : Inspection provinciale de l'Enseignement, DPE Kirundo

b) Les centres d'alphabétisation

Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage modernes, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

Les caractéristiques de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont :

- ❖ la pénurie d'animateurs alphabétiseurs ;
- ❖ l'absentéisme des auditeurs le manque de suivi.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles. Nombre et capacités d'accueil des Centres d'Alphabétisation : Nombre d'apprenants sont estimés à 153 dont 90 garçons et 63 filles.

c) Enseignement des métiers

Les écoles de métiers sont des écoles d'enseignement professionnel. Les sections prévues sont entre autres la maçonnerie, la menuiserie et la couture. La commune Ntega compte 3 centres d'enseignement des métiers mais seul le centre de Rushubije est fonctionnel où seule la section de couture est ouverte. Elle totalise 8 élèves apprenants.

Tableau 6 : Nombre et capacités d'accueil des Ecoles des Métiers

Etablissements Zones	Ecoles des Métiers						
	Nombre d'écoles		Nombre de salles	Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants
	Total	Cycle complet		F	G	T	

Mugendo	1	0	6	-	-	-	-
Ntega	1	0	4	-	-	-	-
Rushubije	1	1	6	4	2	6	1
Total commune	3	1	16	4	2	6	1

Source : DPE/Kirundo

III.1.2.1.4. ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE DE L'EDUCATION DANS LA COMMUNE

La commune Ntega accuse d'un faible accès à la scolarisation due principalement à plusieurs causes. Il s'agit principalement des éléments suivants :

Une faible qualité de l'enseignement : Surnombre dans les classes et les ratios élèves par classe restent élevés. Les classes sont surpeuplées avec un ratio qui peut atteindre 136 élèves par classe. Les conditions d'encadrement deviennent impossibles avec une moyenne de plus de 3 élèves par banc. Il est à signaler que compte tenu des écarts importants entre les écoles, certains dysfonctionnements peuvent être corrigés par des mesures administratives comme le ratio élèves par enseignant (94). Cet écart peut être dû à l'inaccessibilité de la localité, à la mauvaise répartition du personnel et au manque de homes pour le personnel. Un manque chronique de matériel scolaire : plusieurs écoles de la commune souffrent d'un manque d'équipement, de livres et d'autres matériels didactiques et pédagogiques, manque d'équipements des bibliothèques et des laboratoires.

Les conditions précaires d'apprentissages : les effectifs élevés dans les classes et par conséquent un surnombre par banc pupitre, insuffisance de manuel scolaire, conditions modeste de l'enseignant, faible revenu des ménages surtout insécurité alimentaire, etc) font qu'il y ait beaucoup de cas d'abandons dans les écoles primaires.

Une pression difficilement contrôlable du flux des élèves dans les différents niveaux de formation : Le secteur de l'éducation est tout le temps confrontés au problème d'accueil des effectifs des niveaux inférieurs vers les niveaux directement supérieurs. De même, au niveau du secondaire, si on s'en tient à la différence entre les effectifs des deux niveaux. On comprend par une extrapolation qu'une grande proportion des élèves du primaire est rejetée du système éducatif même si tous les lauréats du primaire ne restent pas dans la commune. Sans nous soucier du sort de cette grande proportion de jeunes non admis, en considérant le faible taux d'admission dans les écoles secondaires alors que ces dernières n'admettent que légèrement très peu suite aux places disponibles. Il faudrait nécessairement augmenter les places aux écoles secondaires pour arriver à l'adéquation entre les deux niveaux (niveau primaire et le niveau secondaire).

Infrastructures scolaires largement insuffisantes : Les 37 collines de la commune Ntega se partagent 16 écoles primaires inégalement réparties. En plus, par rapport à la politique actuelle de passage des lauréats du primaire vers le secondaire, très peu d'entre eux sont orientés vers les écoles secondaires publiques à régime d'internat et il en résulte une forte pression sur les infrastructures des écoles communales. Nous signalerons en passant que la commune Ntega compte 6 cercles préscolaires.

L'enseignement technique et des métiers inexistantes alors qu'il devrait venir au secours d'une jeunesse déscolarisée : En effet, il en va du sort de près des milliers élèves éjectés du circuit de l'éducation scolaire chaque 5 ans. Ils sont récupérés dans l'économie informelle légale ou illégale sans formation requise (paysans avec ou sans terres, ouvriers, chauffeurs et aide chauffeurs, utilisateur d'armes – militaires ou autres, agents de gardiennage, petits promoteurs de diverses petites entreprises artisanales etc...). Tout un tas de métiers qui fait avancer le pays, qui procurent à la population ce dont elle a besoin et dont les artisans mériteraient une formation soit pour maîtriser leurs domaines, soit pour contrôler l'ensemble des opérations depuis la conception de leurs initiatives jusqu'à l'écoulement de leurs produits (agricoles, services, artisanaux) en passant par une bonne gestion technique et financière des opérations.

Pour autant que ce genre de formation soit bien organisé et réponde à un besoin réel des bénéficiaires et de la société, l'enseignement technique pourrait constituer un outil incontournable de développement durable à travers la valorisation des ressources locales par une expertise locale composée de jeunes formés, encadrés et soutenus pour répondre aux besoins de l'équipement des ménages et des institutions en meubles, ustensiles ménagers, matériaux de construction, services de maintenance électrique, mécanique, couture et bien d'autres approvisionnements de qualité aptes à concourir sur le marché local et régional. Alors que l'enseignement général tend à former théoriquement des techniciens et ingénieurs appelés à former d'autres personnes, l'enseignement technique devrait être orienté vers la formation d'un entrepreneur appelé à produire des services et des biens de qualité pour satisfaire la demande locale et régionale. Cela devrait logiquement revêtir la même importance sinon plus que la formation formelle dans les écoles.

Analphabetisation des adultes : Tous les agents de développement sont unanimes sur le fait que l'analphabetisme constitue un blocage important pour le développement social communautaire. Le niveau de participation des membres d'un groupe social est fortement handicapé par l'analphabetisme. Une population analphabète ne pourra pas faire recours à des documents écrits et par conséquent pas mal de services leur échappe c'est notamment des contrats écrits, l'exploitation des rapports de suivi-évaluation ou le contrôle internet. Toutes ces activités ne sont pas possibles dans une communauté ou dans une organisation

composées d'analphabètes. Delà, les efforts des centres d'alphabétisation sont à encouragés.

III.1.2.2. LA SANTE

Tableau 7 : Données épidémiologiques

Centres de santé	Nombre de cas par mois				
	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Infections respiratoires	Dysenterie bacillaire	malnutrition
CDS Mugendo	600	150	230	150	0
CDS Rushubije	800	10	60	10	0
CDS Runyankezi	500	40	400	40	30
Total	1900	200	690	200	30

Source : Responsables des secteurs de santé, DPS Kirundo

Le paludisme est la maladie la plus répandue dans la commune avec des consultations dépassant les 19 000 cas par an, soit une moyenne de consultation mensuelle de 158 personnes pour une seule commune.

Les infections respiratoires (690 cas par an) et la dysenterie bacillaire (200 cas) sont aussi très importantes et mal contenues.

Tableau 8 : Etat des infrastructures

Zone	Type d'infrastructure	Statut	Année de construction	Matériaux de construction	Etat actuel	Existence eau	Existence électricité
Mugendo	CDS Mugendo	GA	2000	Durable	Bon	Non	Non
Rushubije	CDS Rushubije	GA	2001	Durable	Bon	Oui	Non
Ntega	CDS Runyankezi	GA	1991	Durable	Bon	Oui	Non

Source : Responsables des secteurs de santé, DPS Kirundo

La commune Ntega compte trois centres de santé répartis dans les trois zones. Tous sont en bon état sous la gestion autonome.

Tableau 9 : Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé

Zone	Type d'infrastructure	Population desservie	Fréquentation par mois	Nombre d'hospitalisés par mois	Nombre de lits
Mugendo	CDS Mugendo	19.938	1000	15	8
Rushubije	CDS Rushubije	13.202	1400	13	8
Ntega	CDS Runyankezi	15.000	1500	10	8

Source : Responsables des secteurs de santé, DPS Kirundo

Les CDS de la commune totalisent 24 lits d'hospitalisation qui accueillent en moyenne 52 patients par mois. Au regard de ces chiffres, la capacité des centres de santé parvient à contenir la demande en hospitalisation. La situation se complique lors de certaines périodes de recrudescence de la malaria.

a. Equipements en laboratoires

Seuls les centres de santé de Rushubije et Runyankezi peuvent réaliser des analyses bactériologiques (crachat pour détection du bacille de Koch et les urines pour détecter certaines infections). Le centre de santé Mugendo ne pouvant faire des gouttes épaisses et l'analyse des selles.

a. Situation du personnel

La commune Ntega compte en termes d'infrastructures sanitaires, 5 CDS publics (Mugendo, Rushubije, Murungurira, Mugina et Runyankezi). Ces infrastructures sanitaires accusent d'une insuffisance de personnel de santé. Cette situation rend difficile l'accès aux soins de santé primaire pour les populations de la commune Ntega. Le personnel est reparti comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 10 : Situation du personnel de santé en 2008 dans la commune de Ntega

Désignation	CDS Mugendo	CDS Rushubije	CDS Runyankezi	CDS Murungurira	Total
Infirmier A2	0	1	1	0	2
Infirmier A3	2	1	1	2	6

Aide infirmiers	13	2	5	5	25
Gestionnaires	1	1	1	1	4
Travailleurs	7	5	3	3	18
Technicien de promotion de la santé (TPS)	1			-	1
Total	24	9	10	11	56

Source : Bureau provinciale de la Santé Kirundo

Aucun CDS de la Commune n'a de médecin, seuls les CDS Rushubije(1) et Runyankeza (1) ont des infirmiers de niveau A2.

La population de la commune Ntega a un faible accès aux soins de santé causé par les éléments suivants :

- Manque d'infrastructures sanitaires : la commune Ntega compte 3 CDS sur une population estimée à 97.540 habitants. Nous constatons que c'est largement insuffisant. C'est pourquoi une construction de cinq nouveaux CDS et d'un hôpital à Ntega serait la bienvenue et sauverait des vies humaines.
- La pauvreté des ménages : beaucoup de ménages souffrent d'une crise alimentaire chronique et n'ont pas de revenus suffisants pour s'acheter de la nourriture. C'est inutile de signaler que la plupart des ménages de la commune Ntega ne font pas des épargnes pour pouvoir subvenir à certains besoins tel que se faire soigner en cas de maladies. A cela s'ajoutent les vulnérables qui augmentent du jour au jour.
- Insuffisance du personnel soignant : la province sanitaire de Kirundo en général souffre d'un manque criant du personnel soignant. Il y a très peu de lauréats qui sortent des écoles paramédicales. De façon qu'il y a très peu d'unités qualifiées dans les CDS de la commune.
- Manque des médicaments : la commune de Ntega n'a aucune pharmacie que ça soit de la mutuelle et privé. Ainsi les patients ont des problèmes de s'approvisionner en médicaments. Ils sont obligés de se rendre dans la ville Kirundo.
- La communauté qui fait encore recours à la médecine traditionnelle : par manque de connaissances sur les notions de santé de base ; une partie de la population de la commune Ntega fait encore recours à la médecine traditionnelle.

b. VIH/SIDA

Le SIDA est un fléau qui cause des morts dans les ménages. Les conséquences sont énormes sur les économies des ménages mais aussi sur celle de la commune. Les

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

personnes atteintes ne pouvant plus travailler mais aussi dépensant beaucoup d'argent pour se faire soigner. La mort des parents entraîne des orphelins qui deviennent chefs de ménages et ne pouvant pas nourrir ces petits frères et sœurs, ils sont obligés de se rendre dans les rues pour mendier. Cette situation les entraîne dans une situation de dépendance et deviennent plus exposés au fléau du SIDA car la pauvreté est une source de contamination. D'où nous pouvons dire que le SIDA présente non seulement l'aspect d'un problème de santé publique mais aussi un problème économique.

III.1.2.3. Eau et assainissement

Une grande partie de la population de la Commune s'approvisionne toujours dans des sources non potables telles que dans les eaux des rivières. Le niveau d'accès à l'eau potable reste très en deçà des ambitions des prescriptions du CSLP la politique nationale en la matière, qui prône un accès pour tous.

Les équipements hydrauliques inventoriés au cours du diagnostic participatif donnent pour l'ensemble de la Commune de Ntega plusieurs sources d'eau aménagées fonctionnelles aussi un nombre important de sources aménagées non fonctionnelles. En plus de ces sources, la Commune compte plusieurs sources aménagées dont pas mal ne sont pas fonctionnelles. La situation se présente comme le montre le tableau suivant :

Tableau 11 : Les sources aménagées de la commune Ntega

Colline	Nbre de sources aménagées	Sources aménagées fonctionnelles		Sources aménagées non fonctionnelles	
		nbre	Ménages desservis	nbre	Ménages dépourvus en eau potable
Ntega	3	7	727	5	227
Kigaga	6	12	850	7	292
Monge	9	10	627	5	187
Rukore	3	5	156	2	36

Nyemera	2	4	590	3	71
Mihigo	2	3	300	4	79
Bugorora	1	1	119	2	36
Gatanga	2	2	196	3	77
Mwendo	7	5	804	8	373
Gasave	1	-	-	3	345
Gihome	1	2	170	4	36
Gisitwe	9	10	906	7	534
Runyankezi	3	3	304	3	98
Rugese	2	5	370	3	31
Kinyovu	5	3		3	
Makombe	17	3	425	2	302
Buringanire	4	5	390	4	706
Murungurira	1	2	208	1	577
Mugendo	1	1	268	1	663
Kamenya	3	1	216	1	196
Gitwenzi	2	4	570	2	229
Susa	-	-	-	2 puits	429
Kigina	1	1	406	2	103
Kanyagu	4	-	-	1+ 4 puits	720
Sasa	1	4	508	1	199
Ntango	3	5	402	2+ 3 puits	221
Rutagara	2	1		2 puits	
Mariza	6	6	103	3+ 1 puit	506
Carubambo	1	3	409	2	414

Rushubije	11	6	560	6	331
Gatwe	6	5	406	4	158
Rwimbogo	6	3	176	2	133
Murarambwe	1	6	75	3	22
Nyakibingo	1	4	302	3	306
Nkogwe	1	4	115	2	106
Kanabugiri	-	1	560	-	178
Muyinza	3	4	202	2	198

Source : Régie communale de l'eau Ntega

III.1.2.4. JUSTICE, COHESION SOCIALES ET STRUCTURES COMMUNAUTAIRES

III.1.2.4.1. la justice

Les services judiciaires de la commune comptent un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la Commune. Les locaux de travail sont en bon état mais ils appartiennent à la commune. Les locaux sont constitués par une salle d'audience. Il y a manque d'eau et d'électricité. Même les latrines ne sont pas installées.

Le tribunal de résidence de Ntega manque cruellement d'équipements qui se limitent à l'existence d'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur. Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est également en quantité insuffisante.

Le tribunal de la commune Ntega dispose d'un personnel constitué de 4 juges dont le juge président, 2 greffiers et de 3 plantons. Tous les juges étaient non qualifiés en matière juridiques mais ils ont reçu une formation de 6 mois de formation juridique. Les greffiers ont le niveau de 10^{ème} année.

Pour cette période de 2008, le tribunal a reçu 209 affaires, 105 en instruction, 175 affaires jugés, 2 affaires biffées, 48 affaires exécutées et 127 affaires jugées mais non exécutées.

III.1.2.4.2. cohésion sociale et structures communautaires

La commune Ntega comme toutes les autres communes du pays a connu des crises socio-économiques répétitives qui ont déchiré le tissu social. Les participants ont trouvé que la base cette problématique en rapport avec la cohésion sociale est principalement due à la mauvaise gouvernance. Cette mauvaise gouvernance est due principalement à :

- La corruption qui à la longue crée des frustrations pouvant même engendrer des divisions et des tueries ;
- Ignorance de la population et des dirigeants qui des lois usuelles qui occasionnent des injustices et des pratiques non permises par la loi telle que la polygamie ;
- Une mauvaise gestion de la chose publique ;
- Impunité des fautes graves entraînant une justice populaire.

La crise de 1993 jusqu'à il y a bientôt a eu pour conséquences, la naissance de nouveaux groupes sociaux vulnérables tels que les rapatriés, les déplacés, les démobilisés ou ex combattants, les enfants orphelins chefs de ménages, etc. Par voie de conséquence des maux sociaux se sont multipliés. Ils sont dus entre autres des vols à main armée, des vols dans les champs, des viols, le phénomène de polygamie qui s'accroît, le manque d'emplois surtout les jeunes. Tout cela entraînant des problèmes de la société. Ce qui fait que la cohésion sociale est l'une des piliers du développement étant donné que toutes les activités qui seront entreprises ne pourront pas aboutir sans une bonne cohésion de tous les membres de la société l'exemple le plus parlant est le nombre d'infrastructures sociales qui a été détruit pendant cette crise.

III.1.2.5. Les groupes socioculturels

La commune encadre des groupes socio culturels tels que le club intore et les groupes d'animation et danse traditionnelle. La commune dispose aussi d'une équipe de football. La commune de Ntega souffre d'un manque d'équipement pour l'encadrement de jeune mais aussi pour le sport. Elle ne dispose qu'un terrain de football non aménagé. Cette situation de manque criant d'équipements socioculturels constitue une contrainte majeure à l'épanouissement de la population en général et en particulier de la jeunesse.

III.1.3. SECTEURS ECONOMIQUES

III.1.3.1. AGRICULTURE

La commune de Ntega est l'une des plus affectées par la crise alimentaire de ces derniers temps. Elle se situe dans la région naturelle du Bugesera qui fait actuellement face à des périodes cycliques de sécheresse.

L'agriculture occupe plus de 95% de la population qui s'adonne principalement à la production des cultures vivrières et industrielles, et dans une moindre mesure aux cultures maraîchères et fruitières.

Tableau 12 : Production comparative des cultures dans la commune et production totale de la commune par rapport à la production de la province

Culture	banane	haricot	Maïs	Manioc	P douce	Pomme de terre	riz	arachide	sorgho	colocase	Production totale
Année											
2001	25000	4000	75	16000	15000	24	600	26	2500	-	
2002	37250	5800	75	16000	37000	29	670	90	3000	-	
2003	24000	3200	60	12000	31000	140	600	15	2000	-	
2004	22310	5462	242	1100	2356	69	900	55	3000	377	
2005	25820	1743	90	194	1700	80	950	13	2900	4807	
Production moyenne	26876	4041	108	9059	17411	68	744	39	2680	2592	63620
Proportion de la production de chaque culture dans la Commune (%)	42.2	6.4	0.2	14.2	27.4	0.1	1.2	0.1	4.2	4.1	100
Classement des cultures dans la commune	1	4	8	3	2	9	7	10	5	6	
Production totale de chaque culture dans la	482751	25088	2850	28599	58166	1065	3656	597	17229	9997	629998

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

province											
Proportion de la production communale par rapport à la production provinciale par culture en %	5.6	16.1	3.8	31.7	29.9	6.4	20.4	6.7	15.6	25.9	10.1
Classement de la commune dans la province	4	3	5	3	1	6	2	5	4	1	3

Source : DPAE Kirundo

Concernant l'importance des cultures dans la commune, la banane occupe la première place avec 42.2 % de la production totale des cultures, suivi par la patate douce (27.4 %) et le manioc (14.2 %). Par rapport à la production totale de la province, la commune Ntega produit 10.1 % et occupe le 3ème rang au niveau provincial. Les premières communes les plus productrices suivantes dans l'ordre Gitobe, Bwambarangwe et Ntega. Comme l'indique le tableau ci-après, la commune Ntega occupe la première place pour la production de la patate douce et la colocase et le deuxième rang pour la production du riz.

Cultures industrielles

La seule culture industrielle recensée dans la commune Ntega est le café. La production est encadrée par la SOGESTAL Kirundo-Muyinga.

La commune Ntega dispose de 4 usines de transformations du café cerise en café fully washed basées à Gitwenzi et Nyange, Mwendo, Rushubije.

III.1.3.2. L'ELEVAGE

Dans la commune Ntega, le système extensif est le principal mode de production animale, mais des systèmes semi-intensifs commencent à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols.

Les difficultés de gardiennage des animaux suite à la scolarisation du plus grand nombre d'enfants poussent aussi les familles rurales à l'intensification de l'élevage. Le cheptel bovin de la commune est constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal et rarement avec Montbéliard et la Frisonne.

Les systèmes d'élevage porcin se répartissent en trois : l'élevage traditionnel, l'élevage semi intensif et l'élevage intensif. On rencontre dans la commune des porcs sous étable en permanence comme on en rencontre sur les routes ou dans les pâturages.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules.

La guerre qui a éclaté en octobre 1993 a fortement touché le sous-secteur élevage. En effet, le bétail et les infrastructures d'élevage ont été les cibles privilégiées des rebelles et d'autres bandits qui ont profité de l'insécurité.

Tableau 13 : Evolution des espèces de 2001 à 2005

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
1997	2293	980	8422	164	8312
2001	2472	7482	19176	831	19740
2002	2197	5553	15849	588	13200
2003	2580	1214	17915	410	10293
2004	2489	1234	18849	410	9921
2005	2490	1352	19400	415	10050
Augmentation	4	-6130	224	-416	-9690
%	0.2	- 82	1.2	-50	-49

Source : Responsable provincial de l'Elevage, DPAE Kirundo

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

Tous les types d'élevage ont connu une régression sensible entre 2001 et 2005. Les fortes diminutions sont remarquées au niveau de l'élevage ovin (- 82%) et porcin (-50%).

Le PRASAB a joué un rôle important dans la distribution de 238 chèvres et à 2145 chèvres respectivement en 2004 et en 2005.

III.1.3.3. ARTISANAT ET LES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENU

L'artisanat et les activités génératrices de revenu ne sont pas développés dans la commune Ntega.

La commune compte de quelques unités de production en menuiserie, en tuilerie, briqueterie et en boulangerie. Ces unités étaient évalués à 125 en l'an 2007 c'est-à-dire 20 en menuiserie, 22 en tuilerie, 38 en briqueterie et 45 en boulangerie.

Pour l'artisanat de service, la commune Ntega comptait 12 unités en 2007 dont 8 en cordonnerie et 4 salons de coiffure.

Concernant le commerce de la commune de Ntega, il a été sérieusement perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées de prix suite à la spéculation et à la contrebande.

Le secteur commercial occupe une place importante dans la vie de la commune car il constitue la seule source financière des communes via les taxations diverses. Les principaux produits de commerce sont les denrées alimentaires et les articles ménagers.

Tableau 14 : Effectifs des opérateurs dans le commerce formel et informel

Nom du marché ou de centre négoce	Taxes perçues en 2005	Nombre de commerçants		Nombre de stands, boutiques et cabarets			
		H	F	Boutiques	restaurants	Cabarets	Echoppes
Ntega	8.000.000	125	6	157	9	158	130
Mugendo	10.000.000	175	4	120	7	92	60
Rushubije	500.000	12	-	50	6	8	10
Gisitwe	73.654	5	-	10	-	2	-
Murungurira	200.000	8	-	20	3	4	30
Total communal	18.773.654	325	-	357	-	264	-

Source : Comptabilité communale

III.1.3.4. LES ACTIVITES MINIERES

Au cours des années 2006 et 2007, on exploitait le coltan sur les colline bugorora

C'est dans cette commune où l'on trouve beaucoup de sable et de moellon :

- exploitation du sable sur les collines Nkorwwe, Nyakibingo, et Rushubije
- exploitation du moellon sur les collines Nkorwe, Nyakibingo et Ntega

III.1.4. les voies de communication

Les voies de communication de la Commune sont peu praticables. Cela est du au fait que les pistes ne sont pas protégées par des fosses latérales et qui sont détruites par les eaux de pluies. Les ponts construits à base de rondins ne résistent pas à la pluie. Même si la population peut collecter les matériaux locaux, il y a toujours manque de fonds et des techniciens pour la réhabilitation des pistes étant donné que ça demande des matériaux plus chers et une expertise que la commune ne peut pas mobiliser dans ces recettes.

III.1.5. LE RESEAU DES SERVICES

Dans la commune Ntega, il y a très peu de services car la commune ne compte ni Banque ni société d'Assurance. Le tourisme et l'hôtellerie sont inexistantes et le transport en commun n'est pas organisé. Le commerce n'est pas développé car la commune ne dispose pas de marché moderne. La plupart des jeunes déscolarisés sont désœuvrés car il ne trouve pas d'emploi hors agriculture. Cela est une perte pour le pays en général et la commune en particulier car il s'agit d'une main-d'œuvre non utilisée, alors que la pauvreté bat son plein. Cela est plus accentué par le prix payé au café la seule source de monnaie pour les ménages agricoles.

III.1.6. LE SECTEUR ENERGETIQUE

Seul le centre de Ntega est éclairé. Plusieurs infrastructures publiques de la commune ne sont pas alimentées en courant électriques. Ceci pose de problèmes sérieux dans les travaux quotidiens des agents. Même les ménages du centre Ntega ne sont pas connectés par manque de moyen pour pouvoir honorer les factures des consommations enregistrées.

III.1.7. Analyse des intervenants dans la commune

III.1.7.1. les associations et groupements œuvrant dans la commune

Les associations qui exercent leurs activités dans la Commune Ntega s'élèvent à 153 dont 140 œuvrant dans le secteur agricole. Parmi ces associations, 152 sont agréées jusqu'au niveau de la commune tandis qu'une seule est agréée par le ministère de l'intérieur. Les secteurs non agricole sont faiblement représentés et comprend seulement 13 associations .

III.1.7.2. les intervenants externes à la commune

Les intervenants qui appuient la Commune sont nombreux et dans des domaines variés. Le domaine le plus privilégié est la santé, suivi respectivement par l'éducation, l'agro-pastoral et la justice- protection. Les acteurs que l'on rencontre dans la Commune n'ont pas de cadre de concertation qui leur permettrait de travailler en synergie.

Tableau 15 : Intervenants externes à la Commune

Acteurs	Domaine d'intervention
HCR/PARESI	Réhabilitation des maisons des rapatriés
Agro-Action Allemande	Sécurité alimentaire
PRADECS	Développement socio-économique
CRS	Sécurité alimentaire
Care	Genre et promotion de la femme
APECOS	Education et soins pour les orphelins
DPAE- FAO/PRASAB	Agriculture et élevage
PAM	Sécurité alimentaire
Help Chanel Burundi	Environnement
F.H.I	Santé
Memisa	santé

Source : Administration communale

III.1.8. Les finances communales

La commune Ntega n'est pas parmi les communes nanties de la province. Les recettes récoltées proviennent des taxes sur les propriétés, taxes sur revenus, sur les activités commerciales, sur les services commerciaux et très peu sur les activités industrielles et artisanales.

III.1.8.1. Les principales sources de recettes et postes de dépenses

Tableau 16 : Les principales sources de recettes et postes de dépenses de la commune en 2007

Sources de recettes		Postes de dépenses	
	Recettes réalisées		Dépenses réalisées
Dénomination de la matière taxable	%	Dénomination	%
Exploitation des marchés	11,7	Salaire du personnel	26,9
Vente une bière locale	19	Carburant du véhicule communal	10,4
Vente de propriété	5,5	Frais de mission et déplacement	7,9
Exploitation des carrières	4,8	Encadrement de la population	3,6
Chargement des produits vivriers	4,5	Etude des projets d'investissement	1,7

Source : Administration communale Ntega

NB : - recettes prévues : 56 000 000 fbu

Dépenses réalisées : 48 000 000 fbu

IV. Analyse de la problématique du développement de la commune : des potentialités et des contraintes au développement

IV.1. Rappel des atouts et potentialités de la commune

La commune Ntega compte beaucoup d'atouts et potentialités pouvant jouer un rôle important dans son développement. L'essentiel étant de bien les entretenir et de les rentabiliser. Les principaux atouts identifiés sont les suivant :

1. une population jeune et laborieuse et paisible

La population de la commune représente d'énormes potentialités du circuit économique en tant que main-d'œuvre. Cette population jeune et laborieuse pourrait s'ouvrir aux innovations moyennant une bonne mobilisation. Cette tâche de mobilisation revient à l'administration. C'est grâce au dynamisme de la population que des écoles ont été construites sur certaines collines sans devoir attendre la contribution des bailleurs ou tout au moins en ne demandant aux contribuables extérieurs que des matériaux importés. L'apport de population pour réaliser tous les projets de développement sont d'une importance capitale. Les natifs œuvrant dans les différents services peuvent contribuer au développement de leur commune par leur contribution et par leur sensibilisation.

2. Existence de sources d'eau aménagées

Même si l'eau potable n'est pas suffisante, la commune compte quand même beaucoup de sources aménagées et d'autres aménageables.

3. 16 écoles primaires et 3 écoles secondaires dont deux collèges communaux (Mugendo et Nyakibingo) et un lycée communal à Ntega. Ces écoles ont certes réduit les déperditions et désengorgé certaines classes par rapport aux années écoulées mais les effectifs restent élever dans les classes suite à la mesure présidentielle de la gratuité de l'enseignement primaire.

4. Les associations de développement : le mouvement associatif est développé ces derniers temps car beaucoup de partenaires comme le PRASAB exige que la population soit en association pour qu'elle bénéficie de leur appui.

5. Des ressources naturelles variées

La commune compte plusieurs gisements d'argile, de moellon et beaucoup boisement d'eucalyptus pouvant aider dans la construction d'infrastructure communautaire et partant service de pole de développement.

IV.2. Rappel des contraintes et des problèmes de la commune.

Dans l'atelier de synthèse communale les participants ont identifiés les principaux contraintes ou problèmes qui minent le développement de la commune.

Ont participé à cette séance de mise en commun au niveau de la Commune, les représentants des zones élus comme membres du CCDC ainsi que les services déconcentrés au niveau de la Commune.

C'est une étape qui fait suite aux résultats issus des ateliers zonaux. Les participants sont appelés à déterminer les priorités de la commune pour son développement socio-économique.

Les problèmes sont repris un à un tels qu'ils ont été identifiés lors des ateliers spécifiques, puis comparés entre eux pour pouvoir les hiérarchiser en vue de dégager ceux qui sont jugés prioritaires afin de proposer des solutions alternatives tout en précisant les lieux les plus nécessaires. Après avoir vérifié la similitude entre les problèmes identifiés dans toutes les zones, les participants ont dressé une liste de tous les principaux problèmes qui se posent au niveau de toute la commune. Les principaux problèmes identifiés sont les suivants :

1. **Faible niveau de scolarisation** : la commune souffre d'un manque criant de homes pour enseignants, d'une insuffisance de des écoles et d'un manque de matériels didactiques. Nous oublierons de signaler le nombre d'enseignants insuffisant. La commune n'a qu'un seul centre d'enseignement de métiers pour accueillir les enfants déscolarisés au niveau de la 6^{ème} année. Elle n'a pas aussi de écoles maternelles pour accueillir les petits enfants avant l'âge scolaire. La pauvreté dans les ménages et les indigents qui ne cessent d'augmenter sont à la base des abandons scolaire par manque de matériels scolaires ;
2. **Faible accès aux soins de santé** : la commune souffre d'une insuffisance d'infrastructure sanitaire. Les femmes enceintes accouchent à domicile suite à l'insuffisance de CDS. Le personnel soignant fait défaut dans cette commune. Les infrastructures sanitaires souffrent d'un manque criant d'équipements. Les médicaments coûtent très chers. Certaines localités sont très éloignées des CDS, la population a du mal à se faire soigner. Les moyens de secours sont limités car les CDS n'ont pas d'ambulance. L'autre problème est que la population n'a pas une mutuelle et même la carte d'assurance maladie n'est plus usuelle ;
3. **Manque d'eau propre et d'hygiène**: les sources aménagées ne sont en bon état de même que les réseaux d'eau sur lesquels beaucoup de bornes fontaines ne sont fonctionnel. Beaucoup d'infrastructures hydrauliques ne sont pas entretenues. La majeure partie de la population consomme l'eau des rivières, une eau impropre. Des sources d'eau ne sont pas aménagées tandis que d'autres sont à réhabiliter complètement ;
4. **Habitat indécents** : La majorité de la population habite dans des maisons de mauvaise qualité. La plupart habite dans des maisons en paille qui ne remplit pas les règles d'hygiène. Cela est dû au fait que les ménages n'ont de revenus suffisants pour pouvoir se procurer une toiture en tuiles ou tôles. La commune compte beaucoup de vulnérables incapables de se construire une maison. Les maisons en paille sont perméables à la pluie et les conditions d'hygiène y sont également précaires.

5. **Faible production agricole** : la terre est devenue très aigue et ne permet plus de pratiquer certaines pratiques agricoles comme la rotation. Par manque de protection contre l'érosion, il y a perte excessive de la fertilité. Sans oublier la diminution du cheptel qui ne permet plus d'avoir la fumure organique. Les aléas climatiques ont des conséquences sur les rendements agricoles. Les agriculteurs ne sont encadrés suffisamment car il n'y a qu'un seul agronome avec un assistant par zone. Les moniteurs étant nouveaux sans matériel de travail.
6. **Mauvais état des routes** : les routes et les pistes de la commune ne sont pas praticables. Les unes ne sont pas entretenues et les autres ne sont pas protégées contre l'érosion. A part la mobilisation de la population pendant les travaux communautaires, la Commune n'a pas de moyens pour entretenir le réseau routier. L'activité commerciale éprouve des difficultés dans le transport des marchandises. Le problème devient plus grave lorsqu'il s'agit de faire un transfert d'une personne malade à l'hôpital tel qu'une maman qui a besoin d'une opération. Les routes non praticables freinent le développement car beaucoup d'intervenant se limitent dans les zones accessibles.
7. **Problème liés aux activités économiques non rentables** : les activités hors agriculture ne sont pas rentables. Le commerce par exemple se heurte au problème de manque de marché moderne. De plus peu de métiers se pratiquent dans la commune.
8. **Problèmes sociaux** : par ignorance de la loi certaines pratiques freinent le développement de la commune. C'est notamment la polygamie et d'autres pratiques non conformes à la loi.
9. **Problème liés au sport et à la culture** : la commune ne dispose pas de stade et de tribune pour des festivités communautaire. De plus les autorités communales ont des difficultés d'encadrements de la jeune étant donné que la commune n'a pas de terrains de jeu. Les équipes d'animations n'ont pas d'équipements.

V. ORIENTATION STRATEGIQUES ET VISION DE LA COMMUNE

V.1. Rappel des orientations stratégiques de développement du Pays.

Le Burundi ne travaille pas en vase clos. Il doit s'adapter aux lignes tracées par les autres nations dans le développement. C'est ainsi que les orientations stratégiques du Burundi sont établies en référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces objectifs du millénaire ainsi que leurs objectifs spécifiques sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau 17 : Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	Objectifs spécifiques
Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Réduire à moitié la population vivant en dessous d'un dollar par jour
	Réduire à moitié la population mal-nourrie
Assurer l'éducation primaire pour tous	Augmenter le taux de scolarisation jusqu'à 100%
Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Augmenter le ratio fille/garçons jusqu'à 1 dans le primaire
Réduire la mortalité infantile	Réduire des 2/3 la mortalité infantile
Améliorer la santé maternelle	Réduire des ¾ les décès maternels
Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies	Stopper la propagation
	Inverser les tendances et réduire la prévalence de 6%/an
Assurer un environnement durable	Réduire de moitié la population sans accès à l'eau potable
Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

La planification de chaque commune devra suivre les politiques tracées par le pays c'est notamment le Cadre Stratégique de Croissance Economique et de Réduction de la Pauvreté (CSLP) qui retient quatre axes stratégiques de développement, à savoir :

1. Amélioration de la gouvernance et de la sécurité
2. Promotion d'une croissance économique durable et équitable :
 - ❖ Développement des secteurs porteurs de croissance : agriculture, élevage, environnement et pêche
 - ❖ Augmentation des opportunités d'emploi en faveur des pauvres
 - ❖ Développement des infrastructures d'appui à la production
3. Développement du capital humain :
 - ❖ Santé
 - ❖ Education
 - ❖ Eau potable
 - ❖ Appui aux vulnérables
4. Lutte contre le SIDA
 - ❖ Prévention de la transmission
 - ❖ Prise en charge des personnes infectées
 - ❖ Réduction des impacts sur les personnes affectées par le SIDA

C'est ainsi que la commune Ntega a construit une vision répondant à ces politiques de référence.

V.2. Vision de la commune

Après plusieurs propositions de visions, une vision consensuelle de la Commune énoncée comme suit :

Dans une harmonie totale et une population paisible, la commune Ntega a une production suffisante et toute sa population a accès aux besoins de base.

Les participants ont émis cette vision dans le souhait de voir leur commune y arrive après l'exécution des projets contenus dans le PCDC. Ainsi la commune serait entrain de contribuer au développement de tout le pays.

V.3. Formulation des orientations stratégiques de développement de la commune

Les axes stratégiques retenus répondent aux préoccupations de la population de la commune. Les points de vue des acteurs du développement ont été pris en compte servant de guide dans la fixation des programmes de développement de la commune. Les réflexions thématiques qui ont vu la participation des catégories suivantes :

- Des membres de l'équipe de planification,
- Des Représentants des services techniques déconcentrés œuvrant dans la commune ;
- Représentants des services techniques provinciaux ;
- Membres du CCDC ;
- Membres du conseil communal ;
- Représentants de la société civile et
- Les intervenants œuvrant dans la commune.

La présence de toutes les parties prenantes a permis d'analyser en long et en large et de manière approfondie les différents secteurs porteurs d'un changement positifs. Ainsi 3 groupes thématiques correspondant à 3 orientations stratégiques ont été constitués :

- ❖ Education, de santé, l'eau et assainissement et la lutte contre le VIH/Sida;
- ❖ L'habitat, la Bonne gouvernance, le sport et la culture;
- ❖ L'agri- élevage, l'élevage, l'environnement, des pistes rurales et de l'économie.

Les participants ont donné des projets pouvant apporter un changement positif dans la vie de la population de la commune Ntega. Pour ne pas être trop ambitieux et vouloir embrasser

trop de choses à la fois, les participants ont essayé de formuler de projets réalistes et réalisables. Ainsi les projets retenus sont les suivants :

- La promotion d'une bonne gouvernance et la promotion du bien être de la population ;
- Approvisionnement en eau potable et assainissement ;
- Amélioration d'accès aux soins de santé ;
- Développement du secteur de l'enseignement pour la promotion des intellectuels ;
- Lutte contre le SIDA et ses impacts ;
- Développement de l'habitat en milieu rural ;
- Amélioration la circulation des biens et personnes ;
- Développement du secteur agricole et de l'élevage ;
- Développement et protection de l'environnement par l'amélioration des ressources naturelles ;
- Promotion des activités hors agricoles ;
- Promotion de la culture et l'encadrement de la jeunesse.

Ainsi après la formulation des orientations stratégiques du développement de la Commune, le choix des projets, des résultats et actions à mener pour résoudre les problèmes qui minent le développement de la commune ont été identifiées:

Tableau 18 : la Concordance des projets retenus avec le CSLP et les OMD

Projets retenus	Axes du CSLP visés	Objectifs des OMD visés
La promotion d'une bonne gouvernance et la promotion du bien être de la population	Amélioration de la gouvernance et de la sécurité	Conditions préalables pour atteindre les OMD
Approvisionnement en eau potable et assainissement	Développement du capital humain	Assurer un environnement durable
Développement du secteur de l'enseignement pour la promotion des intellectuels	Développement du capital humain	Assurer l'Education primaire pour tous
Amélioration d'accès aux soins de santé	Développement du capital humain	Réduire la mortalité infantile et Améliorer la santé maternelle
Lutte contre le SIDA et ses impacts	Lutte contre le SIDA	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies
Développement de l'habitat en milieu rural	Développement du capital humain	Assurer un environnement durable
Amélioration la circulation des biens et personnes	Promotion d'une croissance économique durable et équitable	Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Développement du secteur agricole et de l'élevage	Promotion d'une croissance économique durable et équitable	Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Développement et protection de l'environnement par l'amélioration des ressources naturelles	Promotion d'une croissance économique durable et équitable	Assurer un environnement durable
Promotion des activités hors agricoles	Promotion d'une croissance économique durable et équitable	Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Promotion de la culture et l'encadrement de la jeunesse	Développement du capital humain	Réduire l'extrême pauvreté et la faim

V.4. Formulation des résultats et actions à mener suivants les projets identifiés.

Les résultats et les actions à mener sont repris dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Formulation des résultats et actions à mener en fonctions des projets identifiés

Problème identifié	Projet	Résultats	Actions à mener
Faible accès à l'enseignement	Développement du secteur de l'enseignement pour la promotion des intellectuels	Infrastructures scolaires ont augmenté	Agrandir/étendre les écoles
			Réhabiliter les écoles
			Construire les écoles
			Construire les écoles maternelles près d'écoles primaires
		Les enseignants qualifiés et motivés sont suffisants	Construire des homes pour enseignants
			Mettre en place un fond d'encouragement pour les nouveaux enseignants
			Organiser des séances de recyclage pour les enseignants
Tous les enfants en âge de scolarisation	Appuyer la scolarisation des enfants vulnérables		

		fréquentent l'école	Sensibiliser les parents sur l'intérêt de scolariser leurs enfants
Faible accès aux soins de santé	Amélioration d'accès aux soins de santé	L'accès aux soins de santé est assuré	Construire/étendre et équiper les CDS
			Construire et équiper un hôpital
		Le personnel soignant est suffisant	Améliorer les conditions de vie et de travail du personnel soignant (salaire et les homes)
			Renforcer les capacités du personnel soignant
			Réintroduire la carte d'assurance maladie
			Assurer la gratuité des soins de santé pour les vulnérables
			Organiser et former les relais communautaires de santé
			Appuyer les activités de promotion de la santé dans les écoles
Sensibiliser les communautés sur les soins de santé primaires / pharmacies communautaires / tradi praticiens / sage femmes			
Manque d'eau potable et d'hygiène	Approvisionnement en eau potable et assainissement	L'approvisionnement en potable est assuré	Construire les réseaux d'adduction d'eau
			Réhabiliter les réseaux d'eau
			Construire et réhabiliter les sources aménagées
			Construire de nouveaux systèmes de collecte des eaux des pluies
			Réhabiliter les systèmes de collecte des eaux des pluies existants
			Redynamiser les comités d'eau

		L'hygiène est assurée	<p>Construire les latrines dans les lieux publics et dans tous les ménages</p> <p>Organiser des séances de sensibilisation sur les règles d'hygiène en faveur de la population</p>
Habitat indécents	Développement de l'habitat en milieu rural	L'accès à l'habitat décent est assuré	<p>Disponibiliser les couvertures à bas prix et octroyer des couvertures (tôles et tuiles) aux vulnérables</p> <p>Planter les arbres pour pallier au problème de manque de perches</p> <p>Appuyer les associations de fabrication des matériaux de construction</p>
Faible production agricole	Développement du secteur agricole et de l'élevage	Les exploitations agricoles sont bien gérées	Assurer la protection des terres culturales
			Diminuer le prix des engrais chimiques
			Repeupler le cheptel
			Renforcer les capacités des encadreurs agricoles
		La disponibilité des semences de qualité, des produits phytosanitaires et du matériel est assurée	Disponibiliser les semences sélectionnées
			Rendre disponibles les produits phytosanitaires et le matériel agricole
		L'environnement est protégé	Reboiser les aires dénudées
			Planter les haies antiérosives
			Respecter les normes modernes de drainage des marais
			Organiser des séances de formation, information et sensibilisation en rapport avec l'environnement
Organiser des séances de sensibilisation sur les conséquences néfastes des feux de brousse			

Mauvais état des routes et pistes	Amélioration la circulation des biens et personnes	Les routes sont praticables	Réhabiliter les pistes et ponts
Activités économiques non rentables	Promotion des activités hors agricoles	Les activités non agricoles sont rentables	Renforcer les capacités des opérateurs
			Appuyer la structuration des commerçants
			Construire un marché moderne
			Electrifier la commune
Problèmes sociaux	La promotion d'une bonne gouvernance et la promotion du bien être de la population	Les rapports sociaux sont améliorés	Vulgariser le code de la personne et de la famille
			Appuyer les enfants vulnérables dans la scolarisation
			Faire des appuis psycho-social aux personnes traumatisées
Problème liés au sport, à la culture et l'encadrement de la jeunesse	Promotion de la culture et l'encadrement de la jeunesse	Le secteur du sport et de la culture est redynamisé	construire les terrains de jeux
			Construire la tribune d'honneur et multiplier les rencontres sportives
			Construire et équiper une salle de lecture et d'animations culturelles
			Appuyer les groupes d'animations traditionnelles

I. PLANIFICATION FINANCIERE ET DUREE DES PROJETS

Tableau 20 : Analyse thématique des problèmes liés à l'éducation

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Calendrier					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Faible taux de scolarisation, peu d'enseignants ainsi que homes pour enseignants	Amélioration d'accès à la scolarisation	Construire les écoles primaires et homes pour enseignants	Monge	22 E.P construites avec 22 homes pour enseignant	3300	x	x	x	x	x	99	66	3135
			Rutagara										
			Mwendo										
			Buringanire										
			Rushubije										
			Susa										
			Bugorora										
			Nyemera										
			Mariza										
			Gatwe										
			Muyinza										
			Kigaga										
			Kamenya										
Rukore													

			Ntango										
			Mihigo										
			Kigina										
			Gatanga										
			Rwimbogo										
			Gisitwe										
			Nkorwe										
			Rwishongwe										
			Mugendo										
		Faire extension des E.P	Carubambo		180	x	x	x	x	x	5,4	3,6	171
			Murungurira	9 E.P sont au complet									
			Kinyovu										
			Kanyagu										
			Gitwenzi										
			Gisitwe										
			RunyankeziGa save										
			Ntega										

		Réhabiliter les écoles primaires	Sasa Rushubije Kanyagu Gisitwe Kigari Mugina	7 EP sont réhabilitées	140		x				4,2	2,8	133
		Réhabiliter les homes	Mugina Runyankezi Kinyovu Murungurira Carubambo	3 homes sont réhabilités	30	x					0,9	0,6	28,5
		Construire des COCO	Runyankezi Muyinza Kanabugiri Rushubije	5 COCO construits	540	x	x	x			16,2	10,8	513,6

			Ntega										
		Faire l'extension des Coco + construction des homes à l'exception de Mugendo	Mugendo	3 Coco sont agrandis et 2 homes sont construits	60		x				1,8	1,2	57
			Ntega	1 école technique est construite									
		Construire une école technique	Mugendo										
			Ntega	3 centres d'enseignement de métiers équipés	150			x			4,5	3	142,5
		Equiper les centres d'enseignement des métiers	Rushubije		70	x	x	x					70
			Toutes les écoles	Nombre de séances organisées									
		Organiser des recyclages			75	x	x	x	x	x			75

Tableau 21 : Analyse thématique des problèmes liés à la santé

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coûts (en millions)	Coût					Contribution			
						2008	2009	2010	2011	2012	Population	Administration	Bailleur	
Faible accès aux soins de santé	Améliorer les conditions d'accès aux soins de santé	Construire et équiper les CDS et les homes	Kinyovu Murarambwe Ntega	3 CDS construits et équipés	1000	x	x	x			30	20	950	
		Construire et équiper l'hôpital	Ntega	1 hôpital construit et équipé	1200			x			36	24	1140	
		Renforcer les capacités du personnel soignant	Toute la commune	Nombre de séances de formation / information organisées	70	x	x	x	x	x				70
		Promouvoir les pharmacies communautaires	Rushubije Mugendo Ntega Murungurira	4 pharmacies fonctionnelles	100		x	x			3	2		95
		Agrandir les CDS	Mugendo,	Les 5 CDS sont agrandis										

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

			Rushubije		150	X	x	x			4,5	3	142,5
			Mugina										
			Murungurira										
			runyankezi										
		Assurer la gratuité des soins de santé pour les vulnérables	Toute la commune	Soins de santé sont gratuits pour tous les vulnérables	100	x	x	x	x	x		5	95
		Organiser et former les relais communautaires de santé	Toute la commune	Les relais communautaires sont organisés et formés	60	x	x	x	x	x			60
		Appuyer les activités de promotion de la santé dans les écoles	Toute la commune	Les activités de promotion de la santé sont appuyées dans toutes les écoles	100	x	x	x	x	x			100
		Sensibiliser les communautés sur les soins de santé primaires / pharmacies communautaires / tradi		Nombre de séances de sensibilisation organisées									

		praticiens / sage femmes...			90	x	x	x	x	x			90
--	--	--------------------------------	--	--	----	---	---	---	---	---	--	--	----

Tableau 22 : Analyse thématique des problèmes liés à l'habitat de la population

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coûts (en millions)	Année					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Habitat indécents	Améliorer la qualité de l'habitat	Disponibiliser les couvertures à bas prix	Toutes les collines	Au moins 80 % de la population ont un habitat décent	300	x	x	x	x	x			300
		Promouvoir les associations de production du matériel de construction	Toute la commune	14 associations créées et appuyées	56	x	x	x	x	x			56
		Octroi des couvertures (tôles et tuiles) aux vulnérables	Toutes les collines	90 % des vulnérables sont appuyés	300	x	x	x	x	x			300
		Planter les arbres pour pallier au problème de manque de perches	Toutes les collines	Le nombre de boisements plantés	400	x	x	x	x	x			400
	Promouvoir le												

		regroupement en village	Toutes les collines	80 % de gens vivent dans des villages	PM	x	x	x	x	x	PM	PM	PM
		Installer les fours tunnels modernes	Muyinza	4 fours tunnels sont installés	80	x	x	x	x	x			80
			Gatwe										
			Mihigo										
			Monge										

Tableau 23 : Analyse thématique des problèmes liés à l'eau potable et à l'assainissement du milieu

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Manque d'eau potable et d'hygiène	Approvisionner la commune en eau potable et améliorer les conditions d'hygiène	réhabiliter les réseaux d'adduction d'eau	*Rusubije-Murungurira, *Mutumba-Mugendo-Rutagara *Rugese-Mugina,	Les 3 réseaux d'eau sont réhabilités	700	x	x	x			21	14	665
		Aménager de nouvelles sources d'eau	Toute la commune	42 sources sont aménagées	336	x	x	x			10,08	6,72	319,2
		Construire de nouveaux systèmes de collecte des eaux des pluies	Les lieux publics et sur toutes les collines	Le nombre de nouveaux systèmes de collecte des eaux des pluies construits	150	x	x	x	x	x	4,5	3	142,5
		Réhabiliter les	Les écoles et les										

	systemes de collecte des eaux des pluies existants	CDS	Les systemes de collecte des eaux des pluies réhabilités	120	x	x	x			3,6	2,4	114
	Construire le réseau d'adduction d'eau	Murungurira - Kanyagu										
	Redynamiser les comités d'eau	Toute la Commune	1 réseau d'eau construit	500			x			15	10	475
	Réhabiliter les puits d'eau avec des équipements adaptés	Murungurira	Les comités d'eau redynamisés	30	x	x	x	x	x			30
		Susa										
		Kanyagu	9 puits sont réhabilités									
		Rutagara		54	x	x				1,62	1,08	51,3
		Rungazi										
		Ntango										
		Gitwenzi										
		Mariza										
		Makombe										
	Construire les											

	latrines dans les lieux publics	Toute la commune	Le nombre de latrines construites	40	x	x	x	x	x	1,2	0,8	38
	Organiser des séances de sensibilisation sur les règles d'hygiène en faveur de la population	Toute la commune	Le nombre de séances de sensibilisation sur les règles d'hygiène sont organisées	30	x	x	x	x	x	0,9	0,6	28,5
	Recruter les techniciens de promotion d'hygiène	La commune	Nombre de techniciens recrutés	PM	x	x	x	x	x		PM	PM

Tableau 24 : Analyse thématique des problèmes liés l'agri- élevage et à l'environnement

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution			
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur	
Faible production	Avoir une production suffisante	Disponibiliser les semences sélectionnés : haricot, sorgho, boutures de manioc résistants à la mosaïque, colocasas, rejets de banane, arachides, riz, semences résistants à la sécheresse, disponibiliser le fumier, repeuplement du cheptel(chèvres, moutons, Porcs, vaches), disponibiliser les produits phytosanitaires (construction et équipement des pharmacies vétérinaires, construction et équipement des pharmacies agricoles	Toutes les collines	90 tonnes de pomme de terre, 300.000 boutures de manioc, 360.000 de colocasas, 180.000 de bananiers, 60 tonnes d'arachides, 90 tonnes de riz, 300 tonnes de fumier sont disponibilisés ;	525	x	x	x						525
					19 740	x	x	x	x	x				19 740
					90	x	x							90
					250	x	x	x	x	x				250

	espèces de caféiers	Toute la commune	100 % de champs de caféiers sont renouvelés	PM							PM	PM	PM
	Organiser les campagnes de formation/information en matière de l'agriculture (formation à l'endroit des encadreurs agricole ainsi que les membres des mouvements associatifs),	Toute la commune	12 séances de formation sont organisées chaque année	36	x	x	x	x	x				36
	Appuyer les agriculteurs modèles dans la création des champs de démonstration	Toute la commune	14 champs modèles sont mis en place	14		x					0,42		13,58
	Installer les unités de transformation (Décortiqueuse, moulin, machine pour le traitement de l'huile, machine pour le traitement du lait)	Toute la commune	4 décortiqueuses, 2 moulins, 3 machines traitant l'huile de palme, de tourne sol et de soja et 6 machines traitant du lait sont installées	91	x	x	x	x	x				91
	Appuyer les associations agricoles	Toute la commune	28 associations sont appuyées	56	x								56
	Initier le système d'échange d'expérience pour les agriculteurs	Toute la commune	Nombre de descentes sur terrain effectuées	PM	x	x	x	x	x		PM	PM	PM

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Environnement n'est pas protégé	Protéger l'environnement	Planter les arbres sur toutes les collines	Toutes les collines dénudées	Une étendue de 6000 ha couverte par des arbres	400	x	x	x	x		12	8	380
		Tracer les courbes de niveau et installation des arbres agro forestiers et fruitiers	Toutes les collines	50 000 km sont tracés	1952	x	x	x	x	x	58,8	39,2	1854
		Organiser des séances de formation, information et sensibilisation en rapport avec la protection de l'environnement	Toute la commune	12 séances/an organisées	180	x	x	x	x	x			180

Tableau 25 : Analyse thématique des problèmes liés au mauvais état des pistes rurales

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coûts (en millions)	Années					Contribution			
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur	
Mauvais état des pistes	Rendre les pistes plus praticables	réhabiliter les pistes	<p>1. Rurata-Ntega-Mugendo-Kanyaru avec 17 ponts</p> <p>2. kinyovu-Rurembo-Carubambo-Munyinya-Mugina-Musave-Ntega avec 11 ponceaux</p> <p>3. Ntega-Bugorora-Gatanga-Kamabungo avec 3 ponceaux</p> <p>4. kanabugiri-Rurambi-Murungurira-Gisota avec 10 ponceaux</p>	6 pistes et 55 ponceaux sont réhabilités	1440	x	x	X						1440

			5. Ntega-Kigari- Kanyaru- avec 12 ponceaux										
			6. Ntega (Ngagara)- Monge-Gatare- Kamenya- Murungurira avec 2 ponceaux										
			1. Gisota- Mumena- Karehe avec 2 ponceaux										
		Tracer les nouvelles pistes	2. Bugorora – Mwendo- Rushubije avec 3 ponceaux	5 pistes avec 11 ponceaux sont tracées	420		X	X	X	X			420
			3. Nkomero – Muyinza – Murarambwe – Busenyi avec 2 ponceaux										
			4. Ngoma- Mutukura avec 3 ponceaux										

			5. Ntega-gatanga avec 1 ponceau																
			Toute la commune																
		Sensibiliser la population sur l'entretien des pistes		Nombre de séances de sensibilisation organisées	PM		X	X	X	X									PM

Tableau 26: Analyse thématique des problèmes liés à la gouvernance

PCDC élaboré avec l'appui du PRADECS en collaboration avec l'ASBL APRODEC

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coûts (en millions)	Années					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Mauvaise gouvernance	Asseoir une bonne gouvernance	Vulgariser la loi tant au niveau de la population qu'au niveau de l'administration.	Toutes les collines	4 ateliers de d'information et de sensibilisation sont organisés chaque année	20	x	x	x	x	x			20
		Doter le tribunal de résidence des moyens de déplacements et des juges compétents	Tribunal de résidence	Le tribunal de résidence est doté de 3 motos	21		x						21
		Punir les auteurs de l'injustice	Toutes les collines	Nombre de personnes punies	PM	x	x	x	x	x	PM	PM	PM
		Lutter contre l'impunité		Nombre de personnes punies									
		Punir sévèrement		Nombre de									

	ceux qui corrompent et ceux qui se laissent corrompre	Toutes les collines	personnes punies	PM	x	x	x	x	x	PM	PM	PM
				PM	x	x	x	x	x	PM	PM	PM
	Prendre en charge les femmes victimes des violences (prise en charge sociale, médicale et judiciaire)	Toutes les collines	90 % d'enfant est des femmes victimes des violences sont pris en charge									
	Traduire en Kirundi et vulgariser la loi sur le code de la personne et de la famille lutter fermement contre les pratiques de polygamie et de concubinage.	Toutes les collines	Toute la population est informée sur ses droits et ses devoirs	100	x	x	x	x	x			100
	Renforcer les capacités des agents de la Commune sur la gestion des ressources publiques	Toute la commune	100% des agents communaux	25	x	x	x	x	x			25

			Toute la commune	gèrent d'une façon transparente les ressources communales	15	x	x	x	x	x			15
--	--	--	------------------	---	----	---	---	---	---	---	--	--	----

Tableau 27: Analyse thématique des problèmes liés au VIH/SIDA

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Le nombre de personnes atteintes du VIH/SIDA augmente sans cesse et les malades sont stigmatisés et discriminés	Lutte contre les impacts du VIH/SIDA	Promouvoir PTME (Protection, Transmission Mère-Enfant)	Structures sanitaires	90% de femmes enceintes sont sous protection	100	x	x	x	x	x			100
		Créer des centres de dépistage volontaire et sensibiliser la population sur le bien fait de se faire dépisté	Structures sanitaires	80 % de la population se sont faits dépisté	100	x	x	x	x	x			100
		Sensibiliser la population pour que les victimes des violences sexuelles soient amenées dans les structures de prises en charge	Toutes les collines	Le nombre de personnes accueillies dans les centres de prise en charge	15	x	x	x	x	x			15
		Disponibiliser les préservatifs	Toute la commune	80 % de la population utilisent les préservatifs	150	x	x	x	x	x			150
		Disponibiliser les médicaments contre les maladies opportunistes, antirétroviraux et suivre biologiquement les PVVS	Tous les CDS	100 % des PVVS ont accès aux médicaments contre les maladies opportunistes et bénéficient du	300	x	x	x	x	x			300

		Former le personnel de santé sur la prise en charge communautaire	Tous les centres de santé	suivi biologique. Le personnel de santé est formé	PM	x	x	x	x	x			PM
		Créer et appuyer les clubs stop Sida dans les écoles	Toutes les écoles secondaires	Le nombre de Club stop Sida créé dans les écoles	10	x	x	x	x	x			10
		Appuyer les associations des PVVS en leur initiant beaucoup d' AGRs	Toute la commune	Le nombre d'associations des PVVS qui sont appuyées	50	x	x	x	x	x			50
		Appuyer les structures de prise en charge des OEV et autres groupes vulnérables	Toute la commune	Les structures de prise en charge des EOV et autres groupes vulnérables sont appuyés	30	x	x	x	x	x			30
				Nombre de séances de sensibilisation									

		Organiser des séances de sensibilisation en faveur de la communauté sur la sauvegarde des intérêts des OEV	Toutes les collines	organisées.	18	x	x	x	x	x			18
--	--	--	---------------------	-------------	----	---	---	---	---	---	--	--	----

Tableau 28: Analyse thématique des problèmes liés à l'économie

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution			
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur	
Economie précaire	Redynamiser l'économie	Construire un marché moderne	Ntega	1 marché moderne construit	800		x				24	16	784	
		Electrifier les centres	Ntega, Gisota, Rushubije, Mugendo	3 centres sont électrifiés	150			x					150	
		Eclairer les CDS et les écoles par de l'énergie solaire	Tous les CDS et toutes les écoles	Tous les CDS et toutes les écoles sont éclairés.	100		x	x	x	x				100
		Construire un cyber poste	Chef lieu de la commune	1 cyber poste est construit et est fonctionnel	70			x			2,1	1,4	66,5	

Tableau 29: Analyse thématique des problèmes liés aux sports et à la culture

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution			
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur	
Le secteur de la culture et des sports n'est développé	redynamiser le secteur de la culture et des sports	- disponibiliser le matériel sportif	Toutes les collines	La quantité du matériel disponible	4	x	x							4
		- construire les terrains de jeu et une tribune	Toutes les zones et sur chaque établissement d'enseignement secondaire	Nombre de terrains de jeu construits	100	x	x	x	x	x				100
		- réhabiliter les terrains de jeu qui existent	Toutes les zones	Nombre de terrains de jeu réhabilités	12		x							12
		- multiplier les rencontres sportives	Toutes les collines	Nombre de rencontres sportives organisées	10	x	x	x	x	x				10
				1 équipe dans chaque discipline										

		- mettre sur pied des équipes communales de football, de basket ball, de volley ball, ... et les appuyer	Toute la commune	est créée et appuyée	25	x	x	x	x	x		1	24
		- rendre fonctionnel le centre jeune	Chef lieu de la commune	1 centre jeune fonctionnel	20	x							20
		- construire et équiper une salle de lecture et d'animations culturelles	Au niveau communal	1 salle construit et équipée	35		x				1,05	0,7	33,25
		- appuyer les groupes d'animations traditionnelles	Toute la commune	Nombre de groupes d'animations appuyées	30	x	x	x	x	x		3	27

VII. mécanisme de mise en œuvre, de suivi-évaluation et d'actualisation du PCDC

VII.1. La mise en œuvre du PCDC

La mise en œuvre du PCDC suivra la démarche adoptée lors de son élaboration. Il s'agit d'impliquer toutes les parties prenantes. C'est-à-dire à partir du conseil communal, conseils collinaires et tous les autres comités de développement élus (CDC et CCDC) sans oublier la population et les partenaires de développement œuvrant dans la commune. Les services déconcentrés étant associés lors de l'élaboration.

Deux grandes phases sont distinguées. Il s'agit de :

- ✓ De la phase organisationnelle : c'est une phase qui comprend la phase de vulgariser le PCDC. La porte à la connaissance de tous les acteurs. C'est dans cette phase qu'on va faire des plaidoyers pour la mobilisation des fonds pour l'exécution des projets retenus ;
- ✓ La phase opérationnelle qui est la phase dans laquelle on définit la démarche de mise en œuvre des projets retenus.

VII.1.1.Phase organisationnelle

Avant de mettre en œuvre le PCDC l'autorité communale devra faire une large diffusion pour qu'il soit connu de tous les acteurs. Il s'agira de façon de vulgariser le plan pour obtenir une appropriation de la communauté de base qui en est l'actrice principale et tous les autres intervenants dans le développement socioéconomique de la commune. Le PCDC servant de référence à toutes les interventions dans la commune. Par cette large vulgarisation, la population pourra assurer le suivi – évaluation des activités retenues dans le PCDC.

La vulgarisation se faire sous forme de campagne d'information et de sensibilisation à l'endroit des bénéficiaires et partenaires au développement et peuvent se résumer comme suit :

- Traduire le PCDC en Kirundi ;
- Multiplier le PCDC ;
- Restituer le PCDC auprès des acteurs ;
- Une large diffusion de la version résumée en Kirundi du PCDC au niveau de la base ;
- Une diffusion sous forme de débats avec les services sectoriels du PCDC ;
- Une table ronde des bailleurs de fonds.

L'administration communale devra se mobiliser pour mener cette campagne qui conditionnera la mise en œuvre effective du PCDC. Elle pourra se faire aider par l'équipe communale de planification. Mais cette équipe aura besoin d'une séance de renforcement de capacité sur les techniques de communication et de plaidoiries.

Pour que PCDC soit mis en œuvre sans problème, il faut qu'il y ait partage de rôle et de responsabilités des différents acteurs. Chacun ayant un cahier de charge bien précis.

C'est ainsi qu'ils auront les tâches suivantes :

La population qui la principale bénéficiaire des fruits des projets du PCDC. La participation de la population doit être effective et non passive. Implication de la population commence par le choix des comités compétents qui à leurs tours fera la mobilisation et d'organisation de celles-ci. Pour que les membres des comités sachent quoi faire, il serait mieux qu'ils partagent les tâches et les responsabilités dans les différents projets en exécution dans leur commune.

Les comités de développement chargé de faire :

- ❖ La mobilisation de la population des collines autour des projets communautaires pour une meilleure appropriation;
- ❖ La mobilisation des financements de la population par une gestion transparente des fonds collectés ;
- ❖ La plaidoirie pour la recherche de financement auprès des partenaires potentiels de la commune ;
- ❖ Le suivi-évaluation des réalisations des différents projets.

Le conseil communal doit élaborer le PCDC et ainsi il doit être le maître d'ouvrage dans la mise en œuvre du plan. Il doit faire la coordination dans l'exécution des projets découlant du PCDC. En effet, le Conseil Communal est l'organe qui doit défendre les intérêts de la population car il incarne la confiance de la population car il élu par cette dernière. Le conseil communal pourra mettre en place des commissions ad hoc pour une mise en place d'un projet pour appuyer le conseiller technique chargé du développement, la négociation ou la mobilisation des fonds ou l'évaluation d'un projet en cours.

L'administration communale est chargée de la gestion comptable des fonds d'investissement. Elle pourra aussi prendre toutes les mesures qui s'imposent pour une bonne marche des projets en cours dans la commune dont la direction lui est confiée.

L'Etat appuie la commune à travers la fixation des politiques de développement mais aussi par l'octroi des services à travers ses services techniques déconcentrés. Ces services apportent leurs expertises dans la mise en place des projets et dans l'accomplissement de ces projets.

Les différents bailleurs de fonds affectés dans le développement: la démarche utilisée dans l'élaboration du PCDC participative. C'est-à-dire que tous les acteurs ont été associés dans ce processus. Les outils de planification telle que le CSLP et les OMD ont été prise en compte pour vérifier cohérence des projets retenus. D'où le PCDC doit être un document de référence pour tout acteur dans le développement.

Ainsi tout intervenant doit :

- Orienter ses appuis en tenant compte des priorités du PCDC ;
- Apporter un appui à la commune lors de l'élaboration du PCDC tout en veillant à ne pas se substituer à l'autorité communale.

VII.1.2. Phase opérationnelle

Cette phase fait appel à l'exécution des projets retenus dans la PCDC consiste à mener beaucoup d'activités comme les suivantes :

- Mener des études de faisabilité des projets retenus ;
- Mobiliser les financements ;
- Elaborer des plans annuels d'investissement ;
- Inclure les PAI dans le budget annuel de la commune
- l'étape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés ;
- suivre et évaluer l'état d'avancement de l'exécution des projets

Elle mettra particulièrement l'accent sur les étapes de réalisation et de suivi- contrôle des projets ainsi que l'étape d'évaluation.

▪ mobilisation des fonds

L'étape de mobilisation de fonds est l'étape la plus importante dans la mise en œuvre des projets. On doit tenir une table ronde de partenaires au développement sur le PCDC. Cela doit être préparé par la commune en collaboration avec les institutions d'appui au développement œuvrant dans la commune. Il s'agira d'informer les participants du contenu du PCDC et les demandent de s'approprier du PCDC en apportant l'appui financier pour l'exécution des projets de ce dernier. Notons qu'il y a des mobilisations internes et des mobilisations externes. La mobilisation externes étant plus facile quand on déjà réunies les ressources internes. Car cela montre la bonne volonté des bénéficiaires.

▪ Etape de réalisation et de suivi-contrôle des projets

La commune et ses partenaires doivent se convenir sur les stratégies de suivre l'exécution des projets. Le suivi des travaux doivent être réguliers et suivis d'un rapport d'état d'avancement. Cette responsabilité est pour la commune car elle est le maître d'ouvrage. Pour plusieurs projets se réalisant en même temps, la commune peut mettre en place des comités de suivi ad hoc appuyé par un spécialiste en la matière.

VII.2. Evaluation financière de la stratégie de mise en œuvre et du suivi - évaluation du plan

Après l'étape de mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du PCDC la transparence dans la gestion de ces fonds et le suivi rigoureux de la stratégie prise pour la bonne exécution du projet sont indispensables. Une évaluation financière réelle des activités prévues dans cette stratégie s'impose avant le démarrage des projets du PCDC. Comme nous l'avons vu les coûts ne seront pas seulement des projets, il y a beaucoup d'autres activités notamment la vulgarisation du PCDC qu'il faut tenir en compte. Sans oublier les spécialistes qui peuvent intervenir dans certaines études ou séances d'évaluations.

VII.3. Suivi – évaluation du plan

Le suivi - évaluation est indispensable pour suivre la conformité des prévisions et le rythme d'exécution du plan tel que prévue. Cette évaluation étant suivie par l'établissement d'un bilan d'exécution. Cela permettra de faire des réaménagements en vue d'une bonne réussite des activités prévues. Pour une bonne évaluation deux indicateurs sont utilisés. Il s'agit de :

- des indicateurs de réalisation des performances qui prennent en compte les résultats atteints c'est-à-dire le taux de réalisation physique et financière par projet ;
- des indicateurs d'effets ou d'impact. Cela se base sur les bénéficiaires tels que l'accès aux services de base, l'amélioration des conditions de vie de la population, etc.

Pour une bonne évaluation, le processus doit suivre la même démarche que celle suivie lors de l'élaboration. C'est-à-dire qu'on doit impliquer tous les bénéficiaires. La démarche de suivi évaluation repose en priorité sur la participation effective de toutes les parties prenantes. A partir de la population, les intervenants dans la commune, la société civile jusqu'au Conseil Communal. Pour des grands projets, la mission d'évaluation pourra être attribuée au conseil technique appuyé par un comité de gestion du projet. Chaque mission d'évaluation devra être suivie par la production d'un rapport de mission sur lequel le conseil communal pourra prendre des décisions qui s'imposent pour la bonne poursuite de l'exécution du plan.